

FACE AUX ALLÉGATIONS MENSONGÈRES DES PUTSCHISTES MALIENS

ALGER RÉAGIT AVEC FERMETÉ

« LE GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION AU MALI PORTE DE GRAVES ACCUSATIONS CONTRE L'ALGÉRIE. TOUTES CES ALLÉGATIONS MENSONGÈRES NE DISSIMULENT QUE TRÈS IMPARFAITEMENT LA RECHERCHE D'EXUTOIRES ET DE DÉRIVATIFS À L'ÉCHEC MANIFESTE DE CE QUI DEMEURE UN PROJET PUTSCHISTE QUI A ENFERMÉ LE MALI DANS UNE SPIRALE D'INSÉCURITÉ, D'INSTABILITÉ, DE DÉSOLOGATION ET DE DÉNUÈMENT ». L'ALGÉRIE A DÉCIDÉ DE « FERMER SON ESPACE AÉRIEN AU MALI ».

Lire en page 3



VIOLATIONS DES ACCORDS DE CÉSSEZ-LE-FEU

L'ALGÉRIE APPELLE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ À PLUS DE FERMETÉ

P.4

MEZIANE A REÇU UNE DÉLÉGATION
DU GROUPE MÉDIATIQUE AMÉRICAIN

CNN VEUT OUVRIR UN BUREAU EN ALGÉRIE

P.5

LA TONALITÉ EST
GLOBALEMENT MESURÉE

LA VISITE DE JEAN-NOËL BARROT VUE PAR LA PRESSE FRANÇAISE

DANS LA PRESSE FRANÇAISE, LA TONALITÉ EST GLOBALEMENT MESURÉE, MAIS LES MOTS CHOISIS DISENT UNE VOLONTÉ COMMUNE DE « REPRISE » ET DE « RELANCE ». LE JOURNAL LE MONDE TITRE SOBREMMENT : « À ALGER, JEAN-NOËL BARROT PLAIDE L'APAISEMENT APRÈS LA CRISE », SOULIGNANT LA REPRISE DES ÉCHANGES DE RENSEIGNEMENT ET L'ANNONCE D'UN DIALOGUE STRATÉGIQUE SUR LE SAHEL.

Lire en page 2

Une nouvelle page

Boualem B.

Après plus de huit mois d'une crise inédite, la venue à Alger du ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, et ses entretiens de plusieurs heures avec le ministre Ahmed Attaf et le président Abdelmadjid Tebboune marquent, en toute vraisemblance, le début d'une nouvelle phase de reconstruction d'un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé entre l'Algérie et la France. Certes, des divergences persistent encore entre les deux pays, et certaines parties en France continuent à entretenir les braises en tenant des propos ostentatoires d'hostilité, mais le dialogue a repris et la coopération est en cours de rétablissement. Tous les mécanismes de coopération, sur les plans sécuritaire, migratoire, judiciaire et économique, sont d'ores et déjà en cours de réactivation dans l'intérêt mutuel des deux pays. Si la France a des préoccupations qu'elle attend de l'Algérie qu'elle prenne en charge, comme la question des ressortissants algériens sous OQTF, celle de Boualem Sansal ou encore celle de l'avenir des 6 000 entreprises françaises implantées en Algérie, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'automobile et du transport maritime, l'Algérie a également des préoccupations que la France doit prendre en charge, et pas uniquement la question des visas ou la cessation des pratiques indignes réservées aux Algériens dans certains aéroports français. En effet, il est impossible de bâtir des relations apaisées, fortes et sereines si l'une des parties n'est pas satisfaite. Le charivari provoqué par l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal et les appels incessants en France à sa libération, ainsi que le lourd silence autour du refus de la France d'extrader Abdeslam Bouhouareb, condamné cinq fois par contumace en Algérie pour des infractions financières, prouvent que l'on était jusque-là dans une logique à sens unique. Et les relations fortes ne peuvent se construire avec ce genre de logique. Les rencontres bilatérales à tous les niveaux prévues dans les prochaines semaines entre représentants des deux pays pour formaliser cette reprise de coopération vont certainement aplanir tous les différends et parvenir à tourner définitivement la page des tensions, malgré la persistance en France de voix haineuses qui continueront à faire de la propagande anti-algérienne. Grâce à l'intervention du président Tebboune et du président Macron, le bras de fer entre les deux pays est maintenant résolu. Il reste maintenant à bâtir une coopération solide qui tient compte des intérêts des deux pays.

B. B.

La visite de Jean-Noël Barrot vue par la presse française

LA TONALITÉ EST GLOBALEMENT MESURÉE

Par-delà les gestes symboliques et les formules diplomatiques, c'est à une opération de réanimation que s'est livré Jean-Noël Barrot à Alger. Le ministre français des Affaires étrangères, en visite officielle dimanche 6 avril, a été reçu par le président Abdelmadjid Tebboune au palais d'El Mouradia. Une entrevue longue, intense, et placée sous le signe d'un retour au dialogue après huit mois de gel entre les deux capitales.

Karima Baba Aissa

Au sortir de la rencontre, Barrot évoque un cap nouveau, celui d'un partenariat «d'égal à égal, serein et apaisé», et la fin d'une «période de tension inédite». En creux, il s'agit de solder les contentieux nés du virage marocain de Paris sur le dossier du Sahara occidental, de l'affaire Boualem Sansal, des crispations migratoires et des accusations françaises liées aux OQTF. Dans la presse française, la tonalité est globalement mesurée, mais les mots choisis disent une volonté commune de «reprise» et de «relance». Le Monde titre sobrement : «À Alger, Jean-Noël Barrot plaide l'apaisement après la crise», soulignant la reprise des échanges de renseignement et l'annonce d'un dialogue stratégique sur le Sahel. Les Échos vont plus loin avec : «La France et l'Algérie sur la voie d'une pleine reprise de leur coopération», insistant sur les engage-

ments concrets et les signaux de reprise économique. Le Figaro, plus prudent, met en avant les points de blocage persistants, notamment sur la question des ressortissants expulsés. À la marge de ces grands quotidiens, BFM TV souligne : «Relations entre l'Algérie et la France : Jean-Noël Barrot veut éviter une tension durable», tandis que France 24 retient que le ministre a «concrétisé» la relance diplomatique par une série de réunions utiles. Mediapart, de son côté, publie un article intitulé : «Le chef de la diplomatie française annonce «une nouvelle phase» entre Paris et Alger», donnant un écho appuyé à cette tentative de normalisation.

Sur le plan sécuritaire, la réactivation des mécanismes de coopération inclut une réunion imminente des hauts responsables des services de renseignement. Côté économique, une chute des échanges estimée à 30 % depuis l'été alerte les deux



pays. Une rencontre entre patronats est annoncée pour le 9 mai à Paris, avec un accent mis sur les secteurs clés comme l'agroalimentaire, l'automobile et le transport maritime. Le dossier migratoire reste sensible. Jean-Noël Barrot a évoqué la tenue prochaine d'une réunion entre préfets français et consuls algériens. Le ministre de la justice, Gérard Darmanin, se rendra également à Alger pour aborder le traitement des OQTF, véritable nœud de discorde depuis des mois. Enfin, concernant le cas de Boualem Sansal, l'écrivain franco-algérien condamné fin

mars à cinq ans de prison pour des propos jugés attentatoires à l'intégrité territoriale de l'Algérie, Jean-Noël Barrot a évoqué la situation avec prudence. Le ministre français s'est contenté d'un appel discret à un «geste d'humanité», auquel Alger pourrait éventuellement répondre dans un cadre strictement national, sans ingérence. Il ne s'agit pas là encore de réconciliation. Mais d'un effort (diplomatique, stratégique, pragmatique) pour contenir la dégradation et tenter de bâtir, sur les décombres de la défiance, un dialogue de souveraineté réciproque.

K. B. A.

ALGÉRIE-FRANCE

Réactivation prochaine du Comefa

Merouane Korso

La visite à Alger du ministre français des Affaires étrangères dimanche 6 septembre aura levé bien des incompréhensions, bien des obstacles à une relation bilatérale troublée par les agendas politiques de la droite et de l'extrême droite en France. Jean-Noël Barrot, après avoir été reçu en audience par le président de la République Abdelmadjid Tebboune et en réunion avec son homologue algérien Ahmed Attaf, a expliqué lors d'un point de presse les sujets discutés avec les responsables algériens. Parmi ces points, il y a, bien sûr, le volet économique qui a été longuement discuté par les deux parties, en particulier celle française soucieuse de ne pas perdre ses parts de marché sur nombre de niches industrielles, agricoles et agroalimentaires en Algérie. Dans ce registre, il a annoncé que, lors des discussions avec son homologue Ahmed Attaf et avec le président Abdelmadjid Tebboune, il avait abordé aussi les questions économiques, non sans relever «les difficultés apparues ces derniers

mois s'agissant du développement des échanges, en particulier dans le secteur agroalimentaire, automobile et du transport maritime". Sur les relations économiques algéro-françaises futures, il a ainsi affirmé que "le président Tebboune m'a assuré de sa volonté de donner une nouvelle impulsion". Le ministre français a annoncé dans la foulée que le président du Medef, Patrick Martin, recevra son homologue du CREA (M. Moula), le 19 mai prochain à Paris, outre la tenue durant cet été du comité mixte économique franco-algérien (Comefa). «(...) nous avons acté la tenue avant l'été d'une réunion du comité mixte économique franco-algérien (Comefa) qui permettra d'aborder tous ces sujets», a-t-il précisé. Les échanges commerciaux entre Alger et Paris ont été en fait impactés ces deux dernières années par l'attitude provocante et déplacée des gouvernements français successifs, jusqu'à ce que la crise devienne ouverte fin 2024 avec l'arrivée de l'exécutif Bayrou. L'intervention pour le moins énergique du président français

E. Macron a relancé en fait les relations algéro-françaises, qui devraient enregistrer dans les semaines à venir une nette amélioration, sur tous les fronts. «Je suis venu à Alger pour porter un message du président de la République : la France souhaite tourner la page des tensions actuelles pour reconstruire un partenariat d'égal à égal, serein et apaisé avec l'Algérie. Elle souhaite retrouver toutes les voies de la coopération avec l'Algérie, dans notre intérêt mutuel», avait indiqué le ministre français. C'est ainsi que l'Algérie et la France ont convenu de relancer notamment leurs échanges commerciaux, particulièrement dans les secteurs de l'industrie alimentaire, de l'automobile et du transport maritime. Un des points saillants est l'accord d'un futur sommet économique entre les deux pays, prévu pour le mois de mai, qui réunira les responsables économiques algériens et français. En parallèle, des initiatives concrètes ont été prises pour stimuler les investissements mutuels et renforcer les liens commerciaux.

M. K.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdeldkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

FACE AUX ALLÉGATIONS MENSONGÈRES DES PUTSCHISTES MALIENS

Alger réagit avec fermeté

L'Algérie a réagi, hier, aux accusations du gouvernement malien de la transition, soutenu par la Confédération des Etats du Sahel, suite à la destruction par l'ANP d'un drone qui avait violé l'espace aérien national le 31 mars dernier.

Meriem Kaci

Répandant des allégations mensongères, le gouvernement de transition malien a mentionné dans un communiqué que le drone dont il est question «a été détruit sur le territoire malien, suite à une action hostile préméditée de l'Algérie». Plus grave encore, les putschistes de Bamako sont allés jusqu'à accuser l'Algérie de «parrainer le terrorisme international». Des allégations qui ont aussitôt été appuyées par l'Alliance des États du Sahel (Mali, Niger, Burkina-Faso) qui a annoncé sa décision de «rappeler pour consultations les ambassadeurs des États membres accrédités à Alger». Face à ces allégations infondées, Alger a réagi avec fermeté. Dans un communiqué rendu public hier, le ministère des Affaires étrangères a indiqué que «le gouvernement de la transition au Mali porte de graves accusations contre l'Algérie. En dépit de leur gravité, toutes ces allégations mensongères ne dissimulent que très imparfaitement la recherche d'exutoires et de dérivatifs à l'échec manifeste de ce qui demeure un projet putschiste qui a enfermé le Mali dans une spirale d'insécurité, d'instabilité, de désolation et de dénuement», a répondu le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Et d'ajouter : «L'Algérie rejette avec force cette tentation présente dans toutes les attitudes malveillantes et systématiquement infondées par lesquelles



la junte des putschistes qui sévit au Mali tente vainement de faire de notre pays un bouc émissaire des revers et des déboires dont le peuple malien paye le prix le plus lourd». Selon la même source, «l'échec de cette clique inconstitutionnelle est patent à tous les niveaux, politique, économique et sécuritaire. Les seuls succès dont cette même clique peut se prévaloir sont ceux de la satisfaction d'ambitions personnelles au prix du sacrifice de ceux du Mali, de l'assurance de sa survie au détriment de la protection du Mali et de la prédation des maigres ressources de ce pays frère aux dépens de son développement.» Le MAE a naturellement rejeté les accusations relatives au terrorisme. «La collusion que le gouvernement malien établit avec une extrême légèreté entre l'Algérie et le terrorisme manque tellement de sérieux qu'il serait superflu de lui prêter attention ou d'y répondre. En effet, la crédibilité, l'engagement et la détermination de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme n'ont besoin ni d'être justifiés, ni d'être établis. Par contre, la première menace et la plus déterminante sans doute qui pèse sur le Mali aujourd'hui

réside dans l'incapacité des putschistes à assumer la lutte antiterroriste réelle et effective, au point d'en confier la gestion au mercenariat dont l'Afrique a tellement pâti dans son histoire récente», lit-on dans le communiqué.

DRONE ABATTU... LES CLARIFICATIONS DE L'ALGÉRIE

Le gouvernement algérien a affirmé que «toutes les données se rapportant à cet incident sont disponibles dans la banque de données du ministère algérien de la Défense nationale, en particulier les images radar qui établissent clairement la violation de l'espace aérien de l'Algérie». Selon la même source, «il ne s'agit pas de la première violation par un drone malien de l'espace aérien de l'Algérie, mais bien de la troisième en l'espace de seulement quelques mois». Il a été rappelé que «les 2 premières violations sont intervenues respectivement le 27 août 2024 et le 29 décembre 2024».

LES CIRCONSTANCES DE LA DESTRUCTION DU DRONE MALIEN

Détaillant les circonstances de l'incident intervenu dans la nuit du 31 mars au 1er avril

2025, il affirme que «toutes les données disponibles dans la banque de données du ministère algérien de la Défense nationale, y compris les images radar, établissent qu'il y a eu violation de l'espace aérien de l'Algérie à minuit huit minutes sur une distance de 1,6 km. Le drone en question a, dans un premier temps, violé l'espace aérien national, il s'est ensuite éloigné, avant d'y retourner en prenant une trajectoire offensive. Quatrièmement, l'entrée du drone malien dans l'espace aérien algérien, son éloignement, puis son retour offensif sur zone ont entraîné sa qualification de manœuvres d'hostilité caractérisée. Suite à cette qualification, le Commandement des forces de défense aérienne de l'Algérie a ordonné sa destruction», lit-on encore dans le communiqué. Par ailleurs, le gouvernement algérien a exprimé son profond regret suite à «l'alignement inconsidéré» du Niger et du Burkina Faso sur les «thèses fallacieuses» présentées par le Mali. Il regrette également le «langage outrancier et injustifié» tenu à l'égard de l'Algérie. Un langage que l'Algérie condamne et rejette avec une «extrême fermeté». «Le gouvernement algérien regrette, également, d'avoir à appliquer la réciprocité et à procéder au rappel, pour consultation, de ses ambassadeurs au Mali et au Niger et à différer la prise de fonction de son nouvel ambassadeur au Burkina Faso», a conclu la même source.

M. K.

L'Algérie ferme son espace aérien au Mali

L'Algérie a décidé, hier, de fermer son espace aérien au Mali. Cette décision a été prise suite aux violations de l'espace aérien national par les drones maliens et dans le sillage des accusations portées par Bamako à l'encontre de l'Algérie. «Face aux violations répétées par l'État du

Mali de notre espace aérien, le gouvernement algérien a décidé la fermeture de ce dernier à la navigation aérienne en provenance ou à destination de l'État du Mali, et ce, à partir d'aujourd'hui 7 avril 2025», a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale.

M.M.

TENSION DANS LA RÉGION DU SAHEL

«Le Mali porte une grande responsabilité»

Diplomate et ancien ministre, Abdelaziz Rahabi a réagi sur X aux déclarations faites par les autorités de transition au Mali et au «collège des chefs d'État de la Confédération des États du Sahel», mettant l'accent sur le fait que Bamako cherche à transformer la «profondeur stratégique naturelle» de l'Algérie en zone de «confrontation entre les grandes puissances». Agissant dans une alliance de circonstance, les trois États du Sahel ont annoncé dimanche soir dans un communiqué conjoint leur décision de rappeler leurs ambassadeurs en Algérie en réaction à la destruction par les forces de

défense aérienne de l'ANP d'un drone armé de l'armée malienne qui a violé l'espace aérien national dans la nuit du 31 mars au 1er avril. Abdelaziz Rahabi qualifie ces déclarations «d'excessives, de belliqueuses et de non conformes à la réalité de la situation», ne favorisant pas l'apaisement recherché par l'Algérie dans sa profondeur stratégique naturelle. Il a ajouté que le Mali a associé le Niger et le Burkina Faso dans «une opération que la solidarité entre membres de l'alliance ne peut justifier. Car, poursuit-il, le fait de chercher à pousser des groupes armés à

se réfugier dans un pays voisin est en soi un acte d'hostilité «que le Niger et le Burkina Faso ne devraient cautionner en aucun cas». Rahabi relève, par ailleurs, que la pratique et les usages internationaux veulent que «les opérations militaires avec des aéronefs embarquant de l'armement doivent être signalées aux États voisins dans les situations de non-belligérance. Le diplomate algérien souligne que le Mali porte une grande responsabilité quant à la tension permanente de notre région, à sa sécurité et à sa stabilité».

Y.B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

À quoi joue la junte malienne ?

PAR: BOUALEM ALAMI

Voilà, ce qui était logiquement attendu après le grave incident du 31 mars dernier, celui de la violation par un drone malien armé des frontières nationales, vient de se passer : L'Algérie a décidé hier, lundi 7 avril 2025, de fermer son espace aérien au Mali. Dans un bref et sec communiqué, l'Algérie, après une première salve du MAE déconstruisant les allégations mensongères de la junte au pouvoir à Bamako concernant cette grave tentative d'atteinte à l'intégrité nationale, annonce avec la plus grande fermeté la fermeture de son espace aérien «à la navigation aérienne en provenance ou à destination de l'État du Mali, et ce, à partir d'aujourd'hui 07 avril 2025.» La riposte algérienne à une offensive politique et diplomatique frontale totalement malsaine et injustifiée de la junte militaire à Bamako, qui a tenté d'incriminer l'Algérie dans l'incident d'un drone d'attaque d'origine malienne détruit par les forces armées algériennes à l'intérieur du territoire national, est en fait une sorte de lassitude politique et de défense «face aux violations répétées par l'État du Mali de notre espace aérien.» En fait, l'incident du 1er avril 2025 n'est pas le premier, explique le MAE algérien : les deux précédentes violations de l'espace aérien algérien ont été enregistrées respectivement le 27 août et le 29 décembre 2024, ce qui, en l'espèce, place la junte malienne, qui tente de sécuriser le pays contre les groupes terroristes en le confiant au mercenariat, dans la position d'agresseur d'un pays voisin. L'Algérie, qui, pourtant, avait mis sa diplomatie, ses services de sécurité et son espace aérien à la disposition du Mali pour ramener la paix dans le nord du pays, accélérer la réconciliation inter-malienne et mettre fin aux groupes terroristes. Hélas, la junte au pouvoir à Bamako, qui a entraîné dans son aventure inconsidérée contre l'Algérie les deux pays sahéliens voisins, le Burkina et le Niger, en particulier dans cette crise ouverte avec Alger, se tire elle-même une balle dans le pied en cherchant à discréditer l'Algérie, qui a toujours consacré ses efforts et sa diplomatie, son économie et milité auprès des instances onusiennes et internationales pour un développement inclusif du Mali et le retour de la paix et de la sécurité dans le nord de ce pays. Dans les circonstances actuelles, «l'échec de cette clique inconstitutionnelle est patent à tous les niveaux, politique, économique et sécuritaire.»

B.A.

DE LA GUERRE
D'EXTERMINATION MENÉE PAR
L'ENTITÉ SIONISTE

Le Hamas lance un appel urgent pour sauver les enfants de Ghaza

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a lancé un appel urgent pour sauver les enfants de Ghaza de la guerre d'extermination sioniste, après le crime horrible qui a conduit à la mort en martyrs de huit d'entre eux alors qu'ils jouaient dans le quartier de Tuffah, à l'est de la ville de Ghaza, à la suite d'une attaque d'artillerie. Dans un communiqué de presse publié dimanche soir, le mouvement a décrit cette attaque, ainsi que les massacres en cours à Rafah, Khan Younes et Deir al-Balah, comme "une escalade dans la guerre brutale d'extermination en cours contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza". Il a affirmé que "le meurtre délibéré d'enfants, le fait de les cibler avec des missiles et de démembrer leurs corps révèlent la nature sadique et brutale de l'occupation et de ses dirigeants fascistes, et expriment leur mépris pour toutes les valeurs humaines, les normes et les lois internationales". Le Hamas a noté que le nombre d'enfants tombés en martyrs dans la bande de Ghaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, a atteint près de 18000, dont 490 au cours des 20 derniers jours seulement. Par ailleurs, le mouvement de résistance a appelé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) à "prendre des mesures urgentes et à assumer ses responsabilités morales et humanitaires pour protéger les enfants de Ghaza". Il a également appelé le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à "prendre des mesures concrètes pour mettre fin au génocide et protéger les enfants de la machine à tuer sioniste". Le mouvement estime que "la communauté internationale, les Nations unies et ses institutions, ainsi que les pays arabes et musulmans, sont confrontés à un défi qui ne peut être ignoré", appelant à "une action immédiate pour arrêter la guerre (sioniste) et tenir les auteurs de crimes, responsables".

PALESTINE OCCUPÉE

Grève générale pour dénoncer l'agression sioniste sur Gaza

Des membres du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et du Comité central du mouvement de libération nationale palestinien (Fatah) ont participé à ces actions.

Boualem B.

La ville d'Al-Qod a été paralysée ce lundi par une grève générale qui a touché presque tous les secteurs. Organisée en réponse à l'appel des forces nationales et islamiques, cette grève vise à dénoncer l'agression sioniste dans la bande de Gaza et ses violations répétitives en Cisjordanie. Les magasins ont baissé leurs rideaux et les écoles ont fermé leurs portes. Plusieurs quartiers et zones de Jérusalem, notamment Kafr Aqab, le camp de Qalandia, les villages du nord-ouest de Jérusalem, les villes d'Al-Eizariya et d'Aboud à l'est de Jérusalem, Beit Hanina, Shouafat, Anata, Issawiya, Ras al-Amoud, Al-Tour, Al-Sawana, les quartiers de la ville de Silwan, la zone d'Al-Thawri, Sourbaher, In Toubha, Jabal al-Moukaber, ont été touchés par ce mouvement. Dans leurs réactions, les commerçants de la ville de Jérusalem ont souligné que la fermeture des magasins est le moindre des devoirs pour soutenir le peuple palestinien massacré à Gaza. Depuis notamment janvier dernier, la ville de Jérusalem est exposée à des mesures arbitraires par les autorités d'occupation, dont notamment des poursuites judiciaires, des amendes financières, des arrestations et la démolition des maisons de citoyens. Outre Al Qods, le mouvement du Fatah a annoncé que tous les gouvernorats de Cisjordanie sont



touchés par cette grève organisée pour exprimer le rejet de l'agression israélienne brutale et ses crimes de guerre génocidaires commis sous les yeux du monde. Dans une déclaration, le mouvement a souligné que la poursuite des crimes de l'occupation ne parviendrait pas à briser la fermeté du peuple palestinien et son unité dans la défense de ses droits à la liberté et à l'indépendance. À Ramallah et dans le gouvernorat d'Al-Bireh, en soutien à la grève, des Palestiniens ont organisé hier une manifestation populaire ainsi qu'une

marche de protestation contre l'offensive israélienne en cours contre la bande de Gaza et les crimes de guerre commis dans les territoires occupés. Des membres du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et du Comité central du mouvement de libération nationale palestinien (Fatah) ont participé à ces actions. Dans leurs déclarations à la presse, ils ont souligné la nécessité d'efforts concertés pour mettre fin à la guerre génocidaire et aux massacres commis par l'occupation contre le peuple pales-

tinien, en particulier dans la bande de Gaza. Ils ont appelé la communauté internationale à remplir ses obligations et ses engagements pour faire respecter la légitimité internationale et le droit international, et pour tenir l'État d'occupation responsable de ses crimes. Les participants à la marche ont hissé le drapeau palestinien et ont défilé dans les rues de Ramallah en scandant des slogans dénonçant les crimes et les massacres de l'occupation et exigeant la fin de l'agression et du génocide.

B. B.

VIOLATIONS DES ACCORDS DE CESSEZ-LE-FEU

L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à plus de fermeté

L'Algérie a appelé, lundi, le Conseil de sécurité des Nations Unies à faire preuve de plus de fermeté face aux violations des accords de cessez-le-feu constatées dans différents conflits à travers le monde, reprochant à l'organe onusien son "inaction" devant ces dépassements. "Il est (...) essentiel que notre conseil fasse preuve d'une plus grande fermeté face aux violations des accords de cessez-le-feu", a affirmé, à New York, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. Il a relevé que "dans de nombreux cas, le conseil a été informé de violations flagrantes de cessez-le-feu (...). Cependant, le signalement de

ces violations est généralement suivi d'une inaction préoccupante quant à la responsabilisation des auteurs". Le représentant de l'Algérie a insisté sur l'importance de mettre ceux qui violent les accords de cessez-le-feu face à leurs responsabilités et de les contraindre à rendre des comptes. "Il s'agit clairement d'une question de responsabilité et sans responsabilité, de graves interrogations s'imposeraient naturellement concernant la crédibilité des opérations mandatées par l'ONU sur le terrain et concernant la crédibilité de notre conseil", a-t-il averti. "Avec une voix unifiée et forte au sein de notre conseil, les opérations mandatées par l'ONU bénéficieraient du soutien politique nécessaire pour exercer une influence positive

et légitime sur le terrain", a assuré M. Bendjama. Il a noté, en outre, que les violations des accords de cessez-le-feu "notamment dans des zones tampons clairement définies, représentent non seulement un échec de (ces) accords durement obtenus et conclus, mais également un manque aux engagements pris par la communauté internationale". "Malgré des années de débats sur l'adaptation des opérations de paix de l'ONU à l'évolution des défis, aucune avancée significative n'a été réalisée", a-t-il constaté. Sur un autre plan, M. Bendjama a soutenu que les opérations de maintien de la paix de l'ONU devaient impérativement bénéficier de ressources suffisantes. "Nous soulignons (...) l'importance de doter les opé-

rations mandatées d'équipements et de technologies de surveillance adéquats, afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle dans l'exécution de leur mandat de surveillance des accords de cessez-le-feu", a-t-il préconisé. "Ces ressources contribueront également à réduire les risques pour le personnel, ainsi que les coûts opérationnels à long terme. A cette fin, nous appelons à une évaluation globale des défis opérationnels liés à la surveillance du cessez-le-feu afin de formuler des réponses adéquates", a-t-il dit. Par ailleurs, le représentant de l'Algérie a mis l'accent sur l'importance de renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux pour appuyer les efforts des opérations de paix. "Le rôle des organisations régionales dans l'assistance aux opéra-

tions de paix des Nations unies pour accomplir des tâches essentielles, par exemple la surveillance du cessez-le-feu, ne saurait être surestimé", a-t-il souligné. "Nous sommes convaincus que les acteurs régionaux, tels que l'Union africaine et ses organisations sous-régionales, possèdent à la fois les capacités et la légitimité nécessaires pour soutenir les Nations unies dans l'exécution de ce mandat, conformément au chapitre 8 de la Charte des Nations unies", a-t-il affirmé. M. Bendjama a réaffirmé, par la même occasion, "l'engagement de l'Algérie à respecter les principes fondamentaux du droit international, dont le respect des accords de cessez-le-feu est une composante essentielle".

APS

EDUCATION

Le Cnapeste renonce au boycott administratif

Les enseignants affiliés au Cnapeste (Conseil national autonome des professeurs de l'éducation secondaire et technique du secteur ternaire de l'éducation) vont désormais, remettre les notes des élèves à l'administration et sur la plateforme numérique. Le Cnapeste a en effet décidé de renoncer au boycott administratif et de permettre, par conséquent, aux écoles de remettre les bulletins de notes aux élèves.

Cette décision a été prise à l'issue de la session extraordinaire du syndicat, tenue vendredi et samedi derniers à Bouira, en présence des représentants de 47 wilayas, indique un communiqué du Cnapeste.

Au cours de ses réunions, le syndicat a réitéré son rejet catégorique des mesures contenues dans le nouveau statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale et dans celui portant le régime indemnitaire qui «ne concrétisent pas» les directives du président de la République concernant l'amélioration de la situation socioprofessionnelle de l'enseignant, estime le syndicat enseignant.

Le syndicat a par ailleurs, appelé le ministère à concrétiser ses engagements et promesses et exprime son rejet des décisions qui seront prises de manière «unilatérale».

Le syndicat a en outre, appelé à la préservation «de la stabilité» de l'école publique, tout en garantissant les «droits des enseignants et fonctionnaires du secteur».

S'agissant des réunions, ayant regroupé le 27 mars et samedi dernier (5 avril) les représentants du syndicat avec les responsables du ministère de l'Éducation nationale, et qui sont couronnées par la signature d'un PV d'engagement. Le PV se décline sur plusieurs aspects liés en particulier, aux «incohérences» contenues dans le statut particulier du personnel de l'éducation, à la concrétisation d'une «participation effective et réelle» sur les plans national et local, à la protection de l'exercice du droit syndical et à asseoir enfin des mécanismes permettant d'éviter les conflits et l'impasse dans le secteur de l'éducation.



LES ENSEIGNANTS POUR OUVRIER LE BAL

C'est aujourd'hui que débute les rencontres entre le ministère de l'Éducation nationale et les syndicats autour du statut particulier et le régime indemnitaire. Ces réunions s'étaleront jusqu'au 27 mai prochain. Le ministère a fixé récemment, un calendrier pour des rencontres bilatérales suivant la classification des corps.

Chaque catégorie disposera d'une semaine pour exposer et débattre de ses propositions sur les deux textes promulgués. Après les enseignants, une semaine sera consacrée aux fonctionnaires de l'éducation. Les 22 et 29 avril seront respectivement consacrés aux représentants des personnels de l'orientation scolaire et professionnelle puis des personnels de l'orientation scolaire et professionnelle ont rendez-vous pour le 29 du même mois.

Le 6 mai, la commission chargée de recueillir les propositions des partenaires sociaux recevra le personnel des cantines scolaires, tandis que le personnel des services économiques sera reçu le 13. Les

syndicats des personnels administratifs, et des établissements de l'éducation et de l'enseignement seront reçus le 20 mai, alors que le personnel de l'inspection clôturera les rencontres avec le ministère le 27 du même mois.

Parmi les principales revendications que soulève le corps enseignant, la valorisation du diplôme de l'École normale supérieure (ENS),

l'ouverture des perspectives de promotion hors catégorie et la création de nouveaux grades, l'uniformisation de la classification des grades et du volume horaire dans tous les cycles, la révision de la classification du grade de directeur d'école primaire et la généralisation du poste de censeur, la revalorisation des primes existantes et la création de nouvelles indemnités.

M. K.

Baccalauréat professionnel : rencontre de coordination entre Sadaoui et Oualid

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, et le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, ont examiné, dimanche dernier à Alger, l'état d'avancement du travail de l'équipe chargée de l'élaboration du projet relatif au baccalauréat professionnel et à la création de lycées professionnels, indique un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Lors d'une ren-

contre de coordination, les deux ministres ont souligné la nécessité de «finaliser tous les détails permettant de mener à bien ce projet ambitieux» et «d'élaborer une stratégie de communication efficace permettant aux élèves concernés et à leurs parents d'accéder à toutes les informations et données liées à l'orientation vers l'enseignement professionnel sanctionné par un baccalauréat professionnel et à ses débouchés», précise le com-

munié. À cette occasion, M. Sadaoui et M. Oualid ont appelé à «mettre à profit la semaine nationale de l'information et des portes ouvertes sur l'orientation scolaire, qui sera organisée ce mois-ci au niveau des établissements d'enseignement, pour permettre aux élèves et à leurs parents d'accéder à toutes les informations liées au baccalauréat professionnel», conclut la même source.

M. K.

SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Cap sur l'amélioration de la qualité des services

Le système de gestion de la qualité dans les services de santé a constitué l'axe principal des travaux d'un colloque organisé, lundi à Oran, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, qui coïncide avec le 7 avril, célébrée cette année sous le slogan «La santé maternelle et infantile pour une société prospère».

Dans son intervention lors de ce colloque, la chargée d'études et de synthèse au ministère de la Santé, Mme Cheraïtia Soraya, a souligné que cette journée mondiale de la santé marquera le lancement d'une campagne nationale visant à renforcer les efforts en matière de prévention et d'amélioration de la qualité des services de santé dans le domaine de

la santé maternelle et infantile, précisant que cette campagne se déroulera tout au long de l'année, avec un accent particulier sur la qualité des prestations de santé et la prévention. Elle a ajouté qu'"il existe une loi spécifique sur la prévention, laquelle accorde une place importante à la santé de la mère et de l'enfant, et nous poursuivons nos efforts pour garantir la continuité de la qualité dans ce domaine".

"Le secteur de la santé accorde une grande importance à la santé de la mère et de l'enfant, avec des programmes nationaux dédiés à la prise en charge de la femme enceinte, de la mère, de la femme en général, ainsi que de l'enfant, afin d'assu-

rer la santé des générations futures", a indiqué Mme Cheraïtia.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle visant à améliorer la qualité des services de santé, notamment ceux liés à la santé de la mère et de l'enfant, a souligné, de son côté, le directeur de la Santé et de la population de la wilaya d'Oran, M. Hadj Betouaf.

Organisée par la direction de la santé et de la population (DSP), en coordination avec l'académie de formation et d'enseignement professionnels (secteur privé), cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation sur "les systèmes de gestion de la santé selon les

normes ISO, et vise à renforcer les capacités institutionnelles et à développer les compétences des cadres et des personnels de santé dans l'application des normes internationales de qualité dans les établissements sanitaires", a fait savoir M. Betouaf. Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, qui a présidé la cérémonie d'ouverture du colloque, a mis en avant "les efforts consentis par l'État dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant et l'importance que les pouvoirs publics accordent à l'amélioration et à la modernisation du système de santé à travers la révision des statuts de toutes les catégories professionnelles du secteur".

MEZIANE A REÇU UNE DÉLÉGATION DU GROUPE MÉDIATIQUE AMÉRICAIN

CNN veut ouvrir un bureau en Algérie

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a reçu, lundi à Alger, une délégation du groupe médiatique CNN, avec laquelle il a évoqué les perspectives de partenariat dans le domaine de l'information, indique un communiqué du ministère. La délégation était composée du directeur au sein de CNN International, chargé des partenariats stratégiques pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Walid Chamak, et du vice-président chargé des partenariats stratégiques au sein du même groupe, Oikonomou Konstantinos, précise le communiqué. Cette rencontre a été "l'occasion de discuter des perspectives de partenariat dans le domaine de l'information", poursuit la même source, faisant état de "l'intention de la délégation médiatique d'établir un partenariat avec l'Algérie dans les domaines de l'information et des relations publiques, avec la possibilité d'ouvrir un bureau de la chaîne CNN en Algérie, ainsi que de créer une branche de la plateforme numérique de la chaîne dédiée aux affaires régionales".

Dans le même sillage, "il est prévu d'élargir les perspectives de coopération médiatique entre les institutions médiatiques algériennes et le groupe CNN, notamment à travers un partenariat avec l'Établissement public de télévision (EPTV) et une ouverture sur l'international en collaboration avec l'université algérienne", ajoute le texte.

La délégation médiatique a, en outre, passé en revue les perspectives de la formation entre l'Algérie et le groupe, à travers l'ouverture d'une académie de formation des journalistes et des professionnels du secteur médiatique, conclut le communiqué.

CNR

Les retraités nés en avril appelés à renouveler leurs documents

La Caisse nationale des retraites (CNR) a invité les bénéficiaires de pensions et d'allocations nés au mois d'avril à renouveler leurs documents durant ce mois et à utiliser l'application mobile "Retraite Dz" pour effectuer l'opération à distance.

"La CNR a invité ainsi les bénéficiaires de pensions et d'allocations de retraite nés en mars à "renouveler leurs documents justificatifs durant le mois de mars 2025, les appelant, en outre, à effectuer cette démarche via l'application mobile +Retraite Dz+ qui permet un renouvellement simple et rapide, sans avoir à se déplacer aux agences locales", indique un communiqué de la CNR publié sur son compte officiel Facebook. Concernant la retraite directe, "la reconnaissance faciale "R-Face" sera utilisée pour confirmer que le bénéficiaire est bien en vie. Quant aux bénéficiaires de la pension de réversion, ils doivent s'identifier via la même technique avant de scanner directement les documents requis via l'appareil photo de leur téléphone. "Une notification de confirmation sera envoyée via l'application +Retraite Dz+ une fois l'opération réussie", ajoute-t-on de même source. Concernant l'amélioration des services administratifs et de la simplification des démarches au profit des retraités, la CNR adopte "une stratégie structurée pour le renouvellement périodique des documents justificatifs, en se basant sur le mois de naissance comme date fixée pour chaque retraité afin d'effectuer cette opération une fois par an", ajoute le communiqué. Pour ce qui est des documents à renouveler chaque année, il s'agit, pour la retraite directe, d'une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, ou d'un certificat de vie pour les retraités célibataires. Pour les bénéficiaires d'une retraite de réversion, les documents à renouveler sont, le cas échéant, les suivants : Pour la veuve : un certificat de non-remariage, une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales. Pour la fille orpheline majeure : un certificat de non-remariage et une attestation de non-activité professionnelle rémunérée. Pour les orphelins majeurs : un certificat de scolarité pour les moins de 21 ans, et une copie du contrat d'apprentissage pour les moins de 25 ans. Pour les ascendants : une fiche familiale de l'état civil avec la mention marginale (en vie). Et enfin, pour les enfants présentant une inaptitude au travail : une attestation de non-activité professionnelle rémunérée, une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, selon la même source.

R.E.

EN COLLABORATION AVEC
L'AMBASSADE DU ROYAUME-UNI

Un atelier de formation sur les commissions rogatoires internationales à Alger

Le ministère de la Justice organise, à partir de lundi à Alger, en collaboration avec l'ambassade du Royaume Uni en Algérie, un atelier de formation sur le thème "Partageons les meilleures pratiques en matière de commissions rogatoires internationales et de coopération internationale", a indiqué un communiqué du ministère. Cet atelier de trois jours (du 7 au 10 avril) "verra la participation de magistrats du parquet et de juges d'instruction chargés du traitement de dossiers relatifs au thème abordé", précise-t-on de même source. Il sera animé par des experts britanniques et des magistrats algériens qui débattront de l'aspect pratique, d'affaires réelles et de cas concrets en matière de partage des meilleures pratiques dans les commissions rogatoires internationales et de coopération internationale, conclut le communiqué.

APS

SA VALEUR DEVRA ATTEINDRE 740 MILLIARDS DA EN 2025

La Bourse d'Alger enregistre une hausse de 128 % en mars

L'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois de mars 2025 a enregistré une hausse importante par rapport au mois de février 2025.

Inès B.

Selon le dernier rapport de la bourse d'Alger, le montant global des transactions s'est inscrit à 544 204 958 DZD, soit une hausse de l'ordre de 128,21 % par rapport au mois de février, où il a été observé une valeur transigée globale de 238 470 432 DZD.

En ce qui concerne le volume transigé global, il est passé de 120 835 actions au mois de février, à 276 627 actions au mois de mars 2025, soit une hausse de l'ordre de 128,93%. Pour rappel, l'activité du parquet de la bourse d'Alger pour le mois de février 2025 avait enregistré une baisse, par rapport au mois de janvier 2025. Le montant global des transactions s'est inscrit à 238 470 432 DZD, soit une baisse de l'ordre de 62,34% par rapport au mois de janvier, où il a été observé une valeur transigée globale de 633 262 403 DZD. Concernant le volume transigé global, il est passé de 280 118 actions au mois de janvier à 120 835 actions au mois de février 2025, soit une baisse de l'ordre de 56,86 %. Le 13 mars 2025, la capitalisation de la Bourse d'Alger a dépassé les 733 milliards de dinars, soit 5,4 milliards de dollars (au taux de change de la Banque d'Algérie : 1 dollars USD = 133,34), un seuil atteint grâce à l'entrée en bourse de la BDL. La BDL est la deuxième banque publique à rejoindre la place boursière d'Alger, après l'admission à la



cote des titres du Crédit populaire d'Algérie (CPA) au premier trimestre 2024. Cette plus importante introduction en bourse en Algérie avait alors permis au CPA de lever un montant record de 112 milliards de dinars. Elle a également été à l'origine d'une multiplication par sept de la capitalisation de la Bourse d'Alger, à 532 milliards de dinars. Outre le financement de leur développement, l'arrivée du CPA et de la BDL sur la Bourse d'Alger vise à revitaliser ce marché boursier lancé en 1997, mais qui ne compte à ce jour

que huit sociétés cotées. Notons que, selon le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) Youcef Bouzenada, la valeur de la Bourse d'Alger devra atteindre 740 milliards DA en 2025, avec l'entrée en bourse de la Banque de développement local (BDL). La valeur boursière de la Bourse d'Alger a connu une forte hausse, en 2024, passant de 68 milliards DA en 2023 à 520 milliards DA, soit une augmentation de 700 %. La COSOB vise également, pour l'année en cours, l'introduc-

tion en bourse d'au moins deux à trois entreprises privées, selon M. Bouzenada, précisant que de nombreuses demandes ont été reçues de la part de petites et moyennes entreprises (PME) souhaitant entrer en bourse. Les dossiers de ces entreprises activant dans le secteur industriel sont en cours d'étude. La société "Tosyali Algérie", spécialisée dans la production de fer et d'acier, a déposé une demande pour l'émission d'une obligation d'une valeur de 15 milliards DA sur la Bourse d'Alger.

I. B.

COMMERCE

Zitouni lance des concertations avec les acteurs du marché



Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, dimanche à Alger, une réunion de coordination avec les cadres du ministère, consacrée à la présentation du programme de

modernisation du secteur du commerce intérieur et de la régulation du marché national dans le cadre de l'application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du minis-

tère. Lors de la rencontre, le ministre a annoncé "le lancement, à partir de ce mois d'avril, d'une série de rencontres de concertation avec les différents acteurs du marché, notamment les organisations professionnelles, les opérateurs économiques, les commerçants et les associations de protection du consommateur".

Ces rencontres visent à "associer tous les partenaires à l'enrichissement des projets de textes législatifs et organisationnels relatifs à la modernisation du secteur, en adéquation avec les mutations socio-économiques", a fait savoir le ministre.

Dans ce contexte, M. Zitouni a affirmé que le programme de modernisation qui vise "une gestion rationnelle et transparente des marchés nationaux", repose sur des outils numériques et de contrôle modernes ainsi que des réseaux de distribution organisés, d'autant plus qu'il préserve le pouvoir d'achat du citoyen et encourage l'investissement dans les grands et moyens espaces commerciaux.

AGROALIMENTAIRE

Le CREA affiche son optimisme

Le secteur industriel algérien connaît un développement significatif grâce à la politique de soutien menée par le président Abdelmadjid Tebboune, en faveur des producteurs locaux, notamment dans l'industrie agroalimentaire, qui constitue un pilier des industries manufacturières du pays. C'est ce qu'a indiqué hier Abdelraouf Bouhabila, membre du Conseil du Renouveau Économique Algérien (CREA), lors de son intervention à la radio chaîne 1.

Inès B.

«**L**e CREA est capable de relever le défi majeur annoncé par les pouvoirs publics, qui est d'atteindre un objectif d'exportation de 30 milliards de dollars hors secteur des hydrocarbures d'ici 2030.», a-t-il affirmé. Selon lui, le Conseil du Renouveau Économique est prêt à relever ce défi, grâce aux mesures incitatives prises par le Président de la République, qui ont renforcé la confiance des investisseurs dans divers secteurs industriels nationaux et ont contribué directement à l'amélioration de la qualité des produits alimentaires algériens, les rendant compétitifs sur les marchés mondiaux. Il a ajouté : «L'industrie agroalimentaire représente aujourd'hui la part du lion de la production industrielle algérienne, et les produits nationaux sont devenus demandés et présents sur de nombreux marchés internationaux, notamment en Europe, au Canada et aux États-Unis. L'Algérie consomme désormais une part importante de ce qu'elle produit et fabrique localement, grâce au soutien du gouvernement à l'investissement dans l'industrie agroalimentaire, notamment dans les matières premières, ce qui place le pays à l'avant-garde pour attirer les investissements dans le secteur industriel.». Par ailleurs, le représentant du CREA a souli-



gné que "les entreprises algériennes opérant dans l'industrie agroalimentaire sont en constante augmentation, leur nombre étant actuellement estimé à 31 000, offrant plus de 170 000 opportunités d'emploi." Il a précisé que «les entreprises nationales s'efforcent constamment d'améliorer la qualité, de relever les standards de production et d'innover pour stimuler les exportations. Elles renforcent également leur présence dans les salons et foires internationales pour promouvoir leurs

produits et recherchent des opportunités de partenariat et un accès aux nouvelles technologies, dans le cadre des avantages offerts par la nouvelle loi sur l'investissement.» «Nous cherchons à attirer un certain nombre d'institutions étrangères et à établir des partenariats stratégiques pour développer les industries locales, en conjonction avec le développement significatif observé dans le secteur de la conserve et de l'emballage et l'émergence de nouvelles entreprises dans ce

domaine, ce qui renforcera la capacité de commercialisation des produits algériens sur les marchés internationaux.» a déclaré M Bouhbila en ajoutant «la demande sur le foncier industriel reste élevée, indicateur de la croissance des industries algériennes et du potentiel de leur expansion dans un avenir proche». Il a également noté «une amélioration significative des performances de l'Agence nationale de promotion des investissements, qui, en collaboration avec diverses agences de

l'État, cherche à répondre aux besoins des entreprises, en privilégiant les secteurs stratégiques». Il a conclu en déclarant : «L'Algérie est sur la bonne voie pour réaliser son ambition d'accroître ses exportations industrielles, et le Conseil du Renouveau Économique continuera à accompagner les opérateurs économiques en écoutant leurs préoccupations et en leur fournissant les conseils et le soutien nécessaires pour développer le secteur industriel national.»

I. B.

A PARTIR DU 13 AVRIL

La Cnan annonce une nouvelle desserte maritime vers la Mauritanie

L'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX) informe les opérateurs économiques que la compagnie nationale de transport maritime de marchandises (Cnan El Djazair) a programmé une desserte, dont le départ est prévu le 13 avril courant, à destination de la Mauritanie, dans le cadre de la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures.

"Cnan El Djazair, pavillon national, a programmé un navire de type général cargo à destination de la Mauritanie, avec une escale au port de Nouakchott. Le départ est prévu entre le 13 et le 18 avril 2025", a indiqué l'ALGEX sur son compte officiel facebook destiné aux opérateurs économiques et aux exportateurs.

Selon l'ALGEX, il s'agit d'un service direct qui entre dans le cadre de la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures et assorti des avantages accordés aux exportateurs dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE), précisant que la durée du transit sera de 6 jours. Pour rappel, la compagnie nationale CNAN El Djazair avait lancé cette nouvelle desserte maritime entre l'Algérie et la Mauritanie, en février dernier, avec un premier départ fin février 2025. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la promotion des exportations algériennes hors hydrocarbures et permettra de relier directement les ports algériens à celui de Nouakchott.

La desserte maritime part des ports de Djendjen et d'Alger avec une fréquence men-

suelle. Cette régularité vise à établir un flux commercial stable entre l'Algérie et la Mauritanie, facilitant ainsi les échanges commerciaux entre les deux nations. Le service s'intègre dans la stratégie de développement du transport maritime de marchandises algérien. Selon les responsables de la compagnie, cette nouvelle ligne s'inscrit dans un plan plus large de développement du transport maritime. La PDG du Groupe algérien des transports maritimes (GATMA) avait notamment annoncé l'acquisition prévue de nouveaux navires pour 2025, visant à renforcer les capacités de transport de la compagnie. Un investissement de 20 milliards de dinars est prévu pour l'acquisition de deux à trois navires vraquiers d'une capacité de 55 000 à 60 000 tonnes.

la compagnie nationale Cnan El Djazair s'occupe du transport maritime de passagers et de fret, le transport maritime de fret, le transport maritime à la demande (tramping), le transport maritime par conteneurs, du transport maritime de vrac et de minerai, du cabotage, de l'affrètement de navires.

Dans son plan d'action, le Groupe maritime compte se déployer en Afrique de l'Ouest avec le lancement, en juin prochain, d'une nouvelle ligne maritime de transport de marchandises vers Dakar (Sénégal).

Le plan d'action du groupe comprend également l'ouverture d'une ligne maritime vers la Pologne avec un programme d'exportation de marchandises de 10.000 tonnes par mois.

I. B.

RÉUNIONS ANNUELLES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ARABES

L'agenda chargé du ministre algérien des Finances

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, participera à la tête d'une délégation de son département ministériel et de représentants de la Banque d'Algérie, aux travaux des réunions annuelles communes des institutions financières arabes, qui se tiendront ce mercredi au Koweït, indique lundi un communiqué du ministère.

Organisées par les institutions financières arabes, ces réunions "constituent un événement majeur pour la coopération économique et financière arabe. Elles permettent aux pays membres de ces institutions de se rencontrer, d'échanger sur les enjeux économiques régionaux, d'approuver les bilans et états financiers, et d'examiner le programme de travail propre à chaque institution", souligne la même source.

Par la même occasion, M. Bouzred "participera à deux événements importants : la 16e session du Conseil des ministres des Finances arabes, où il aura l'occasion de discuter des défis et des priorités économiques et financières de la région avec ses homologues", ainsi qu'à "la 15e réunion du Comité de supervision du Fonds +Badir+ pour

le développement des petits et moyens projets du secteur privé dans les pays arabes, une plateforme dédiée à l'investissement et le développement", précise la même source. Ces institutions financières arabes, indique le communiqué, sont le Fonds Monétaire Arabe (FMA), le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), l'Organisme arabe pour la garantie des investissements et de crédits à l'exportation (OAGICE) et l'Organisme arabe de l'investissement et du développement agricole (OAIDA).

Les réunions annuelles communes de ces institutions constitueront aussi "une plateforme unique pour le dialogue et la collaboration entre les ministres arabes des Finances et de l'Economie, les présidents des Conseils d'administration des institutions financières arabes, les Gouverneurs des banques centrales arabes, les représentants du Fonds monétaire international et des banques multilatérales de développement et les experts et spécialistes dans les domaines financier et économique, note le ministère.

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Des milliers d'arbustes plantés dans le sud du pays

Dans le cadre du renforcement du patrimoine forestier et la lutte contre la désertification et les changements climatiques, des campagnes de plantation d'arbustes ont été initiées à travers plusieurs wilayas, notamment dans le sud du pays.

Des actions de plantation de milliers d'arbustes ont été initiées à travers plusieurs wilayas pour renforcer le secteur forestier. C'est le cas dans la commune d'In Amenas, wilaya d'Illizi où un programme de mise en terre de près de 20.000 plants forestiers est en cours de réalisation, a-t-on appris auprès du secteur des forêts. Cette opération, dont le taux d'avancement est estimé à 15 %, vise l'extension des espaces forestiers, réduire le phénomène d'émissions de gaz, la préservation du climat environnemental et la biodiversité, et également la lutte contre la désertification. Cette initiative entre dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention conclue entre la conservation des forêts (CF) et la société ACOSCO (Adredj Cogema Sud Corporation). Il s'agit aussi de plantation d'arbres forestiers au niveau de la double voie menant vers l'aéroport d'In Amenas, dans l'objectif de donner une nouvelle image urbaine à l'entrée de la ville d'In Amenas, a déclaré l'APS la responsable du secteur des forêts, Noura Haddouchi. Il convient de rappeler que la conservation des forêts de la wilaya d'Illizi a procédé à la mise en terre de 120 arbres de diverses espèces dans le jardin d'essais de «Tinmeri» à l'occasion de la journée internationale des forêts, en sus de la plantation de plus de 10 000 plants au cours de la saison écoulée. Récemment, des campagnes de boisement d'envergure ont été lancées à travers plusieurs wilayas du Sud, dans le cadre de la célébration de la journée internationale des forêts, placée cette année sous le thème "forêts et alimentation" pour mettre en avant l'importance de la forêt dans l'alimentation et le bien-être humain. Dans la wilaya d'Ouargla, une campagne de plantation d'arbustes a été menée dans la commune d'Ain El-Beida, le long du chemin de wilaya CW-204, avec la participation d'éléments de la Protection civile, de gardes-forestiers, de travailleurs, des Scouts musulmans algériens (SMA) et d'associations. Le conservateur des



forêts d'Ouargla, Abdelhafid Hammiche, a fait état de la mise en terre, depuis octobre dernier, de 100.000 arbustes, de différentes essences sylvoles et fruitières, dont 12.500 oliviers, 8.000 casuarinas en tant que brise-vents, 1.800 arbrisseaux au niveau des ceintures vertes, en plus de la plantation de 1.678 arbustes par la société civile. La mise en terre de 5.145 arbustes par les administrations publiques, les collectivités locales et les membres de l'Armée nationale populaire (ANP), en plus de 1.277 plants à l'initiative des établissements éducatifs, de formation professionnelle et de l'université, ont également été menées dans le cadre de cette journée. Le même responsable a signalé aussi le lancement, durant la même période, de deux expériences de développement de l'arganier au niveau des pépinières de la commune de Sidi-Khouled, avant de faire part de l'ensemencement, au titre de la saison agricole 2025/2026, de semis de différentes espèces sylvoles. Dans la wilaya d'El-Meghaïer, une campagne de plantation de 500 arbustes a été organisée au niveau de la commune d'Oum-Tiour. Ces campagnes sont lancées avec l'implication des jeunes générations et notamment des écoliers pour les sensibiliser sur l'importance de la préservation de l'environnement, ainsi que le rôle de la société civile dans la préservation de

la biodiversité. La wilaya de Blida a de son côté bénéficié de la plantation de plus de 154.000 arbres de différentes espèces dans le cadre de son programme sectoriel destiné aux opérations de boisement et de repeuplement des forêts des montagnes de la région de Chréa. Selon la direction de la Conservation des forêts de la wilaya de Blida, une opération de mise en terre de plants a été lancée du 1er octobre 2024 au 31 mars 2025, durant laquelle plus de 145.000 arbres de différentes espèces ont été plantés.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة السكن والعمران والمدينة
مديرية المجهزات العمومية ولاية تيبازة
مصلحة تسيير و متابعة العمليات المنجزة

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE TIPASA
SERVICE DE LA CONDUITE ET DU SUIVI DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

N°: /DEPI SCSOR/2025

MISE EN DEMEURE N° 02

Direction des équipements publics de la wilaya de Tipasa
-Vu Le marché N°623/55 approuvé en date du 17/07/2024 relatif à la réalisation d'une école primaire type « D » au niveau du site 2000 LLV commune de Fouka -wilaya de Tipasa (sites d'habitat intégrée pc 2022).

- Vu l'ODS de démarrage des travaux en date du 17/07/2024
- Vu l'ODS d'arrêt des travaux en date du 23/07/2024.
- Vu l'ODS de reprise des travaux en date du 18/09/2024.
- Vu le délai d'exécution qui est de (06) mois.
- Vu l'urgence et l'importance du projet.
- Vu le retard important enregistré.
- Vu la mise en demeure N°1 en date du 03/12/2024.
- Vu la mise en demeure N°2 en date du 23/12/2024.
- Vu l'envoi du subdivisionnaire d'équipement public de la daïra de Fouka en date du 23/12/2024.
- Vu la mise en demeure par voie de presse le 30/12/2024 dans les journaux quotidiens.
- Vu le non respect le planingé des travaux signé par vous soins en date du 17/11/2024.
- Vu la visite de monsieur le wali de la wilaya en date du 16/03/2025
- Vu le taux d'avancement des travaux qui très faible, taux de consommation de délai qui dépasse 90%, mais le délai d'exécution des travaux ne dépasse pas 70%.

À ce effet l'entreprise **FARHAOUI NOUFEL** élitant domicile HAI MESALA AVENUE DU 17 OCTOBRE BT 2 N° 6 MEDEA est mise en demeure N° 02 de :

- Augmenter la cadence des travaux suite aux délais d'exécution des travaux restant et d'achever les Travaux dans les délais contractuels.
- Renforcer le chantier en tout moyen confondu humain et matériel.
- Mettre des équipes de (3x8h) pour rattraper le retard enregistré.

Un délai de Quarante Huit (48) Heures, vous sera accordé à compter de la première parution de cette mise en demeure.

Faute de quoi, le non respect de ce délai, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur seront prises à l'encontre de votre entreprise.

L'EXPRESS DU 08/04/2025 ANEP : N° 2516011035

BÉCHAR

Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants et saisie de 107 kg de kif

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béchar ont annoncé, dimanche dernier, le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le transport et le trafic de drogues, ainsi que la saisie d'une importante quantité de kif traité, estimée à près de 107 kg. « Cette opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Abadla. Ils ont réussi à déjouer une tentative d'introduction de cette importante quantité de drogue, qui était soigneusement dissimulée dans un véhicule utilitaire », a indiqué un communiqué de la Gendarmerie nationale de la wilaya. L'intervention a eu lieu suite au contrôle d'un véhicule utilitaire en provenance de Tin-

douf, effectué par les gendarmes au point de contrôle de Hammaguir. Lors de la vérification des documents administratifs, une forte odeur de drogue émanant du véhicule a alerté les forces de l'ordre. Lorsque les gendarmes ont demandé au conducteur d'ouvrir la porte arrière, celui-ci a pris la fuite en direction de la wilaya de Béchar, abandonnant ses papiers sur place. Un dispositif d'interception a été immédiatement mis en place par les unités de la Gendarmerie nationale d'Abadla. Les éléments de la Brigade de sécurité et d'investigation de cette commune ont réussi à stopper le véhicule à environ 10 km du point de contrôle. Grâce à leur vigilance, 3 suspects ont été appréhendés et deux véhicules ont été saisis.

L'enquête approfondie a permis de mettre au jour une autre affaire connexe, liée à la falsification de sceaux et de documents officiels. Suite à ces découvertes, le procureur de la République près le tribunal d'Abadla a été saisi. Deux dossiers judiciaires ont été ouverts à l'encontre des individus arrêtés. Ils sont poursuivis pour détention, transport et acquisition illicites en vue de la vente de drogues en bande criminelle organisée, importation illicite de drogues, contrebande présentant une menace pour l'économie nationale et la santé publique, faux et usage de faux, ainsi que contrefaçon de sceaux de l'État, de marques et de cachets, a conclu le communiqué de la Gendarmerie nationale.

TOURISME GASTRONOMIQUE

Un levier du développement durable

Fort du succès de l'édition inaugurale de l'année dernière au Zimbabwe, ONU Tourisme, le Centre culinaire basque et la République-Unie de Tanzanie accueilleront le deuxième Forum régional sur le tourisme gastronomique pour l'Afrique à Arusha du 23 au 25 avril prochain.

Découvrir l'histoire, le savoir-faire et la culture d'un pays ou d'une région à travers ses spécialités culinaires. C'est l'objectif du tourisme gastronomique, également appelé tourisme gourmand ou culinaire, un type de voyage touristique associé à la cuisine locale. C'est l'objectif du deuxième Forum régional sur le tourisme de gastronomie pour l'Afrique. Fort du succès de l'édition inaugurale de l'année dernière au Zimbabwe, ONU Tourisme, le Centre culinaire basque et la République-Unie de Tanzanie accueilleront le deuxième Forum régional sur le tourisme gastronomique pour l'Afrique à Arusha du 23 au 25 avril prochain. Cet événement est la principale initiative d'ONU Tourisme visant à positionner le tourisme gastronomique comme un moteur clé du développement durable et inclusif à travers le continent.

Il faut dire que le tourisme de gastronomie représente un pilier essentiel du Programme d'action d'ONU Tourisme pour l'Afrique - Tourisme et croissance inclusive, eu égard à sa capacité incomparable de promouvoir le développement durable, de renforcer la chaîne de valeur du tourisme, de préserver le patrimoine culturel et d'autonomiser les populations locales à l'échelle du continent. Cette rencontre réunira des responsables de l'élaboration des politiques, chefs, influenceurs, entrepreneurs et experts pour explorer les stratégies propres à accroître la compétitivité du tourisme africain en misant sur la richesse de ses traditions culinaires. Selon le Secrétaire général d'ONU Tourisme, Zurab Pololikashvili, «cet événement célèbre toute la palette de saveurs et la diversité de talents que recèle le continent». Il est question de promouvoir un tourisme de gastronomie au service du développement et porteur de croissance et d'opportunités, pour la destination et les populations, partout sur le continent.

RENFORCER LES INTERVENTIONS DANS LE DOMAINE DU TOURISME DE GASTRONOMIE EN AFRIQUE

Cette rencontre importante mettra en lumière le patrimoine culinaire dans toute sa richesse ainsi que sa contribution vitale au tourisme durable. Les participants sont invités à découvrir une multitude de saveurs.

Le Directeur général du Basque Culinary Center, Joxe Mari Aizaga, a expliqué que «ce Forum régional sera un tremplin essentiel pour promouvoir la transformation du tourisme de gastronomie et son impact sur les populations locales et l'environnement. L'innovation, la créativité et un lien fort avec le territoire sont des piliers fondamentaux pour renforcer le tourisme de gastronomie d'une manière durable, c'est-à-dire contribuant au développement et à la cohésion régionale.»



Les discussions porteront sur les moyens de renforcer la chaîne de valeur du tourisme, d'améliorer la résilience économique, de promouvoir l'éducation pour mettre en valeur les talents et de stimuler la création d'emplois. Les principaux sujets seront notamment le lien entre le tourisme de gastronomie et le patrimoine culturel, le rôle du tourisme de gastronomie dans l'autonomisation des populations locales, l'intérêt de la communication et des stratégies de marque pour promouvoir la gastronomie africaine et positionner les destinations sur la scène mondiale, ainsi que le potentiel des systèmes alimentaires locaux d'améliorer l'expérience de visite tout en favorisant la durabilité. Le Forum explorera également les syner-

gies entre le tourisme et l'agriculture pour diversifier les économies locales, encourager l'entrepreneuriat et intégrer les petits producteurs et les entreprises à la filière tourisme.

CÉLÉBRATION DU PATRIMOINE CULINAIRE AFRICAIN

La diversité des traditions culinaires africaines offre un immense potentiel pour positionner le continent comme une destination de rang mondial pour le tourisme de gastronomie. Depuis les pratiques culinaires reconnues par l'UNESCO comme celles du couscous, de la harissa et du Ceebu Jën jusqu'aux emplois novateurs d'ingrédients locaux et la mise en récit (storytelling), la gastronomie africaine est l'expression

d'une identité culturelle et d'une créativité d'une grande richesse. Le Forum va mettre en lumière ce patrimoine grâce à des tables rondes, des études de cas et des démonstrations en direct, en favorisant le dialogue et la collaboration entre les différents acteurs. Il soulignera l'intérêt de mettre à profit les ressources gastronomiques africaines à l'appui de la stratégie de marque régionale, pour attirer les voyageurs internationaux et pour doper la croissance économique. Il s'agit de mettre en avant une Afrique plus compétitive dans le domaine du tourisme gastronomique mondial. En s'appuyant sur les acquis de l'édition tenue au Zimbabwe, le deuxième Forum régional marque une autre étape importante dans le cadre

de l'engagement pris par ONU Tourisme de renforcer la présence de l'Afrique sur la scène mondiale du tourisme de gastronomie. En favorisant l'innovation sur le plan des politiques, l'image de marque des destinations et la collaboration intersectorielle, la rencontre va ouvrir de nouveaux horizons pour la croissance et l'investissement. Alors que l'Afrique cherche à valoriser son identité culinaire pour en faire un instrument au service du tourisme durable, le Forum servira ainsi de plateforme pour formuler des stratégies propres à cultiver le sentiment de fierté des populations, améliorer la résilience et promouvoir le développement inclusif dans toute la région. **A.B**

IBTISSEM HAMLAOUI À OUARGLA

Encourager l'action de la société civile



La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a mis en avant, dimanche à Hassi-Messaoud (Ouargla), la nécessité de renforcer la communication et la concertation entre cet organisme et les acteurs de la société civile pour promouvoir l'action participative. Intervenant lors d'une rencontre avec les acteurs de la société civile des daïras de Hassi-Messaoud et d'El-Borma (frontalière), Mme Hamlaoui a affirmé que l'ONSC s'attèle à consolider les socles de communication et de concertation avec les acteurs de la société civile, à l'effet de promouvoir l'action participative et atteindre les objectifs escomptés, à travers l'enrichissement des débats et l'échange d'idées avec les différentes composantes de la société civile, acteur

principal dans le développement national. L'ONSC tend à travers les rencontres périodiques avec les acteurs de la société civile des différentes wilayas du pays à "établir une feuille de route nationale pour la société civile, comportant ses activités et ses attentes, en vue de les soulevées aux instances compétentes pour examen, évaluation et prise en charge dans le cadre réglementaire", a souligné Mme Hamlaoui devant les représentants de plus de trente associations, à la maison de jeune "Aïssa El-Bouti" à Hassi-Messaoud. Et d'ajouter : "l'Observatoire mobilise une cellule via une plateforme numérique pour être à l'écoute des préoccupations et des suggestions de la société civile, en plus de la mise en place de lignes vertes pour une communication fluide". Mettant à profit sa visite, la présidente de l'ONSC a pris connaissance des contraintes auxquelles font face les représentants de la société civile en termes d'exécution des activités bénévoles, ainsi que de certaines questions liées à l'emploi, le logement et la santé au niveau des daïras de Hassi-Messaoud et d'El-Borma.

En réponse aux préoccupations soulevées, Mme Hamlaoui a rassuré que l'observatoire demeure le canal le plus attentif aux préoccupations de la société civile, pour les transmettre aux instances concernées aux fins de leur trouver les solutions appropriées. Cette rencontre a donné lieu à une projection-vidéo expliquant les modalités d'accès à la plateforme numérique de l'observatoire et les prestations que ce dernier assure, dont la consultation, la formation et éventuellement des solutions aux questions soulevées. La présidente de l'ONSC tiendra demain lundi une rencontre similaire avec la société civile à la maison de la culture Moufidi Zakaria, au chef-lieu de wilaya d'Ouargla.

CORÉE DU SUD

L'élection présidentielle anticipée prévue le 3 juin

L'ancien président Yoon Suk-yeol a été démis de ses fonctions à la suite du verdict unanime de la Cour constitutionnelle, rendu vendredi dernier, de confirmer la motion de destitution déposée par l'Assemblée nationale.

L'élection présidentielle anticipée en Corée du Sud devrait avoir lieu le 3 juin après l'éviction de l'ancien président Yoon Suk-yeol la semaine dernière, ont rapporté lundi plusieurs médias sud-coréens, dont l'agence de presse Yonhap. Un responsable gouvernemental, cité par Yonhap, le quotidien local Chosun Ilbo et d'autres médias, ont annoncé que la date de l'élection serait confirmée lors du conseil des ministres prévu mardi. Yoon a été démis de ses fonctions à la suite du verdict unanime de la Cour constitutionnelle, rendu vendredi dernier, de confirmer la motion de destitution déposée par l'Assemblée nationale. Selon la loi, un président par intérim est tenu de désigner la date d'une élection présidentielle dans les dix jours et d'organiser l'élection anticipée dans les 60 jours suivant la destitution du chef de l'Etat. Yoon avait proclamé une loi martiale d'urgence dans la nuit du 3 décembre 2024, mais elle avait été révoquée par l'Assemblée nationale, dirigée par l'opposition, quelques heures plus tard. La motion de destitution avait été adoptée par le Parlement sud-



coréen le 14 décembre 2024, et le président avait été inculpé le 26 janvier en tant que meneur présumé d'une insurrection. Près de quatre cinquièmes des Sud-Coréens ont approuvé la destitution de l'ex-président Yoon Suk Yeol, suite à sa déclaration de loi martiale en décembre, selon un nouveau sondage rapporté lundi par l'agence de presse Yonhap. L'enquête, réalisée auprès de 1516 adultes de plus de 18 ans entre mercredi

et vendredi, révèle que 76,9 % des répondants soutiennent la décision de la Cour constitutionnelle de valider la destitution de Yoon. Environ 17,4 % ont exprimé leur désaccord, tandis que 15 % sont restés indécis. L'opinion publique a également varié avant et après la décision de la cour. Environ 80 % des répondants mercredi et jeudi ont déclaré accepter le jugement, mais ce chiffre est tombé à 71,2 % vendredi.

Près de 60 % des répondants ont indiqué qu'ils souhaitent qu'un candidat du bloc d'opposition remporte la prochaine élection présidentielle. Environ 37 % ont exprimé leur préférence pour le retour au pouvoir du Parti du pouvoir du peuple. En termes de taux d'approbation, le Parti démocratique d'opposition devance avec 44,8 %, tandis que le Parti du pouvoir du peuple, au pouvoir, affiche un score de 35,7 %.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Abinader renforce le contrôle à la frontière avec Haïti

Le président de la République dominicaine Luis Abinader a annoncé dimanche un renforcement des troupes à la frontière avec Haïti, en proie à une grave crise sécuritaire, et donné le feu vert à la construction d'une nouvelle section du mur entre les deux pays. Elu en 2020 et réélu en 2024, le président dominicain a fait de la lutte contre l'immigration l'un de ses principaux chevaux de bataille et mené des campagnes d'expulsions en masse d'Haïtiens clandestins. Quelque 86.406 Haïtiens sans papiers ont été expulsés du pays au cours du premier trimestre 2025 et plus de 276.000 en 2024, selon les données officielles. «Nous allons renforcer la surveillance des frontières avec 1.500 soldats supplémentaires, en plus des 9.500 déjà déployés», a déclaré le président dans un discours axé sur la question migratoire. La République dominicaine partage une frontière de 340 kilomètres avec Haïti sur l'île d'Hispaniola. Le gouvernement de Abinader a entamé la construction d'un mur séparant la République dominicaine d'Haïti, pays voisin confronté à une grave crise sécuritaire, avec des gangs qui ont pris le contrôle de vastes zones de sa capitale, Port-au-Prince. «Nous allons accélérer la construction du mur frontalier», a déclaré le président. Le ministre de la Défense a reçu l'ordre de lancer immédiatement l'appel d'offres pour la construction de 13 km s'ajoutant aux 54 km construits jusqu'à présent, a-t-il ajouté. Quelque 500.000 immigrants haïtiens vivent en République dominicaine, un pays de 10,5 millions d'habitants, selon les chiffres officiels.

ETATS-UNIS

Plus de 50 pays prêts à négocier les nouveaux droits de douane

L'administration américaine a affirmé dimanche que plus de 50 pays veulent négocier sur les droits de douane imposés par Washington, prévenant que ces discussions pourraient prendre plusieurs mois.

Plus de 50 pays ont approché le gouvernement au sujet d'une réduction de leurs barrières douanières, de leurs droits de douane et l'arrêt de leur manipulation de changes, a déclaré le ministre américain des Finances Scott Bessent aux médias locaux.

« Nous allons voir si ce qu'ils ont à proposer est crédible », a ajouté Scott Bessent précisant toutefois que « ce n'est pas le genre de chose que vous pouvez négocier en quelques jours ou quelques semaines ».

De son côté, le ministre américain du Commerce Howard Lutnick a prévenu, dimanche, que les droits de douane arrivaient et ne feraient pas l'objet, dans l'immédiat, d'exemptions négociées. Les pays qui ont proposé d'ouvrir des discussions le font parce qu'ils comprennent

qu'ils vont subir une bonne partie de ces droits de douane, a estimé quant à lui le principal conseiller économique de la Maison Blanche, Kevin Hassett.

Le président américain Donald Trump a décidé d'imposer un taux universel de 10% de taxe douanière sur tous les produits importés aux Etats-Unis, entré en vigueur samedi. Ce taux va être relevé, dès mercredi, pour plusieurs dizaines de partenaires commerciaux majeurs, notamment l'Union européenne (20%) et la Chine (34%).

ROYAUME-UNI

Plus de flexibilité aux constructeurs de voitures électriques

Le gouvernement britannique a annoncé dimanche qu'il allait accorder davantage de flexibilité aux constructeurs automobiles, déjà touchés par les droits de douanes américains, pour se préparer à l'interdiction de la vente de voitures essence et diesel en 2030. Cet objectif avait été décalé à 2035 par le précédent gouvernement conservateur, mais le nouvel exécutif travailliste a déjà indiqué à plusieurs reprises qu'il allait revenir à l'ambition initiale. Certains véhicules hybrides pourront toujours être vendus jusqu'en 2035, a également indiqué le ministre des Transports dans un communiqué, détaillant le plan du gouvernement pour soutenir l'industrie automobile. Les constructeurs automobiles

comme Rolls-Royce, Vauxhall et Land Rover vont bénéficier de certitude, de stabilité et de soutien (...) face aux vents contraires de l'économie mondiale d'aujourd'hui, avec ce plan que doit présenter lundi le Premier ministre, Keir Starmer, a indiqué le ministre des Transports. Selon les nouvelles flexibilités prévues, les constructeurs automobiles pourront par exemple manquer leur objectif annuel de production de véhicules électriques jusqu'en 2026, tant qu'ils atteignent bien l'objectif final en 2030. Les petits constructeurs, dont les marques McLaren et Aston Martin, seront eux exemptés des objectifs fixés au reste du secteur. Le commerce mondial est en train de se transformer, nous

devons donc aller plus loin et plus vite dans la refonte de notre économie, a déclaré Keir Starmer, cité dans le communiqué. Ce plan contribuera à garantir que les entreprises nationales puissent exporter des voitures britanniques construites par des travailleurs britanniques, a-t-il ajouté. Le plan confirme également un engagement financier de 2,3 milliards de livres pour soutenir la production de véhicules électriques. Le secteur automobile pèse 19 milliards de livres (22,3 milliards d'euros) et emploie 152.000 personnes au Royaume-Uni. Le gouvernement assure que le soutien à l'industrie automobile sera réexaminé à mesure que l'impact des droits de douanes américains sera clarifié.

SERBIE

Le président propose un médecin pour diriger le futur gouvernement

Le président serbe Aleksandar Vucic a proposé dimanche la candidature du professeur de médecine Djuro Macut pour diriger le prochain gouvernement. Vucic a évoqué lors d'une conférence de presse à Belgrade la candidature de Djuro Macut, un endocrinologue, professeur à la faculté de médecine de Belgrade, pour diriger le gouvernement après la démission, officielle depuis le 19 mars, du Premier ministre Milos Vucevic. «Je pense que le professeur Djuro Macut, avec ses qualités professionnelles et personnelles, ainsi que son dévouement et son expertise, possède toutes les capacités nécessaires pour occuper le poste de Premier ministre de la République de Serbie», a déclaré le chef de l'Etat de ce pays des Balkans, voyant en Macut un homme de dialogue. Peu connu jusqu'à présent du grand public, Djuro Macut avait pris la parole fin janvier lors d'une manifestation en faveur du prochain mouvement politique de Vucic, actuellement en cours de constitution. Le délai pour la formation du nouveau gouvernement serbe expire le 18 avril à minuit, date à laquelle il doit être confirmé par le Parlement serbe. Dans le cas contraire, des élections anticipées devront être organisées.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

L'USMA déterminée face au CSC

Marouane A.

Les préparatifs vont bon train pour l'USM Alger qui s'apprête à disputer le match retour des quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine face au CS Constantine. S'étant contentés du nul (1/1) au match aller au stade Hamlaoui de Constantine, les Rouge et Noir savent ce qui les attend lors de cette manche retour. Ils sont conscients qu'ils doivent puiser dans les plus profondes ressources pour espérer passer en demi-finales.

La formation de Soustara qui est en course sur les trois fronts, à savoir, le championnat, la Coupe d'Algérie et la Coupe de la CAF, se prépare très sérieusement d'abord pour le rendez-vous continental. L'équipe s'entraîne régulièrement depuis le deuxième jour de l'Aid El Fitr au terrain annexe du stade du 5 juillet. Le coach brésilien, Marcos Paqueta, ne néglige rien dans cette préparation et tente de corriger certaines lacunes qu'il a remarquées lors du premier match face aux Constantinois. En se focalisant sur les aspects physiques et tactiques, le driver des Rouge et Noir souhaite que son group soit d'attaque pour cette empoignée qui s'annonce très

difficile, surtout que l'adversaire est lui aussi décidé à jouer à fond ses chances pour la qualification et ne se laissera certainement pas faire. En mise au vert à Alger, l'USMA continuera de s'entraîner entre les deux annexes des stades du 5 juillet et de Nelson Mandela à Baraki, étant donné que le match se jouera sur une pelouse en gazon naturel, à savoir, le stade du 5 juillet mercredi à partir de 19h. S'étant rétabli d'une blessure à la cuisse, l'expérimenté arrière usmiste, Lyes Cheti, s'est rétabli de cette blessure et se trouve dans une meilleure forme, ce qui n'est pas le cas du jeune Islam Merili qui devra attendre l'avis favo-

nable du médecin pour reprendre la compétition.

LECONZA : «PRÊTS POUR RELEVER LE DÉFI»

Le milieu de terrain congolais de l'USMA, Glody Leconza, qui est revenu sur le match aller, en zone mixte, organisée par le club, a affirmé : «Ce fût un match très serré qui reflète l'enjeu et l'importance de cette empoignée pour les deux formations». Il dira que son équipe était plus motivée et plus déterminée après avoir encaissé le premier but du CSC, et a su comment revenir dans cette partie. Le Congolais affirme qu'il est content du but inscrit à l'extérieur et qui pour-

rait être en or pour cette manche retour en cas d'égalité vierge. Toutefois, le milieu de l'USMA pense que la qualification est loin d'être jouée et qu'il s'attend à une manche retour difficile, avec une formation du CSC qui se donnera à fond pour le match de mercredi. «On est prêt pour relever le défi. On jouera à domicile et devant nos fans. Je pense que tous les moyens sont réunis pour décrocher le billet qualificatif au prochain tour.», dira Leconza qui appellera les fans à se déplacer en nombre au temple olympique pour soutenir l'équipe et pousser les joueurs jusqu'au dernier moment de la rencontre.

M. A.



O MARSEILLE

Bennacer passeur décisif

L'Olympique de Marseille recevait hier soir le Toulouse Football Club. En crise, les Phocéens devaient absolument l'emporter pour retrouver la seconde place au classement de Ligue 1 McDonald's. L'art de s'auto-saboter !

Demeuré 2ème la quasi totalité de la saison, Marseille a cru bon de tout saboter en perdant 4 fois en 5 matchs, relançant ainsi une course à la Ligue des Champions dont l'équipe de Roberto De Zerbi, longtemps largement en avance, avait cru être dispensée. Hier, sans Amine Gouiri, trop juste

et ayant besoin de repos de l'avis même de son entraîneur, l'OM recevait donc le TFC. Il s'agissait d'ailleurs de la première titularisation d'Ismaël Bennacer depuis la rencontre face à Lens, il y a presque un mois jour pour jour.

Côté Toulouse, ni Zuliani ni Messali n'étaient titulaires, et aucun ne rentrera de toute la rencontre. Non sans se faire peur, l'Olympique de Marseille l'a donc emporté (3-2), ce notamment grâce à un superbe but de Mason Greenwood qui décroche une frappe pleine lucarne de son mauvais

pied. Le coup-franc rapidement joué par Ismaël Bennacer étant officiellement comptabilisé comme passe décisive, il s'agit donc de la première fois que le champion d'Afrique 2019 était décisif en 7 rencontres depuis son prêt en provenance du Milan AC cet hiver. Grâce à cette victoire, Marseille reprend la seconde place à l'AS Monaco, qu'elle affrontera d'ailleurs la semaine prochaine. Toulouse, de son côté, est un tranquille 11ème qui ne compte, malgré tout, que huit points d'avance sur le barragiste Reims.

BELGIQUE

Magnifique but de Kadri

Abdelkabar Kadri a marqué un magnifique but pour une victoire précieuse pour le maintien face à Saint-Trond dans le championnat de Belgique. Recevant un ballon sur le côté gauche, l'ancien du Paradou AC

fait semblant de passer face à deux défenseur puis se remet sur son pied droit pour piquer dans l'axe, il fait ensuite un double crochet pied gauche puis pied droit avant d'envoyer une merveille de balle enrou-

lée pour tromper le gardien (17e). Quelques minutes plus tard il offre le deuxième but à Nacho Ferri pour une victoire 3-0 qui lui permet de revenir à quatre points de l'adversaire du jour, Saint-Trond en position de dis-

puter les play-offs pour espérer rester en Pro League.

A noter que du côté de Saint-Trond Zinedine Belaid n'a plus rejoué depuis le 15 février, alors que Bilal Brahimi était titulaire.

ANGERS SCO

Abdelli atteint la barre des 100 matchs

Le milieu international algérien d'Angers SCO, Himad Abdelli, a exprimé sa fierté de jouer son 100e match avec la formation angevine, à l'occasion de la défaite concédée samedi en déplacement face au Paris SG (1-0), lors de la 28e journée de la Ligue 1 française de football.»

100e match avec le SCO, fier. Maintenant on reste focus sur l'objectif», a

écrit le joueur dans un message posté samedi soir, sur son compte Instagram. Abdelli (25 ans) avait rejoint le club angevin en juin 2022, pour un contrat de quatre saisons, en provenance du Havre AC, son club formateur.

Abdelli compte six buts et une passe décisive, en 30 apparitions cette saison, toutes compétitions confondues.

Outre Abdelli, trois autres internationaux algériens évoluent à Angers, il s'agit du milieu de terrain Haris Belkebla, du milieu offensif Farid El-Mellali, et de l'ailier droit Zinedine Ferhat.

Angers est sérieusement menacé par le spectre de la relégation, en occupant la 14e place au tableau avec 27 points, à une longueur d'avance sur

le premier reléguable, le Stade de Reims, à huit journées de l'épilogue. Ayant souffert d'une légère blessure, Abdelli a déclaré forfait pour les deux derniers matchs disputés par l'équipe nationale en mars dernier : en déplacement face au Botswana (3-1) et à domicile devant le Mozambique (5-1), pour le compte des qualifications du Mondial-2026.

AVIRON

L'Open des Skiffs 2025 les 11 et 12 avril à Mila

Douze (12) clubs algériens de sport nautique seront engagés dans l'édition 2025 de l'Open des Skiffs, prévue les 11-12 avril courant, au barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila, a appris l'APS dimanche auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK). Il s'agit des clubs de : SNA, JAACK, SCC, CNA, CNM, IRCA, PC Annaba, Hippone Sub, AO, CSUO, SNAD et de la sélection nationale militaire. «Au total, il y aura près de 100 rameurs à cet événement, qui sera organisé en collaboration avec la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Mila», a-t-on détaillé de même source.

DANEMARK

Chiakha offre la victoire à Copenhague

Amin Chiakha a offert une victoire très importante pour le FC Copenhague dans la course au titre, sur le terrain de Nord-sjaelland. Titularisé pour la deuxième fois de suite en championnat, lui qui avait toujours débuté sur le banc jusqu'à, il a marqué le but de la victoire pour le

compte de la deuxième journée de la phase de championnat entre les six meilleures équipes de la saison. Après deux occasions non cadrées, la troisième sera la bonne puisque à la 64e, sur un coup-franc Gabriel Pereira place une tête qui file au second poteau hors-cadre

mais l'algérien plonge pour marquer lui aussi de la tête. Il s'agit de son premier but en championnat, lui qui avait quatre buts en UEFA Conférence League. Avec la défaite de Midtjylland vendredi, le FC Copenhague prend la tête du championnat avec deux points d'avance.

JUDO

Khaled Ouennouf briguera un poste au sein de l'UAJ

Le premier vice-président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Khaled Ouennouf, souhaite briguer un poste au sein du Bureau exécutif de l'Union Arabe de la discipline (UAJ), à l'occasion de l'Assemblée générale électorale, prévue le 8 avril courant en Jordanie.

Cette AGE se tiendra en marge des Championnats arabes 2025 de la discipline, prévus du 6 au 10 avril dans la

capitale jordanienne Amman. L'Algérie participe aux Championnats arabes-2025 avec un total de onze judokas (sept garçons et quatre filles), engagés dans la catégorie des cadets, sous la conduite de Hamid Chalal et Asma Belaïdouche. Il s'agit d'Alae-Eddine Sahraoui (-50 kg), Larbi Addad (-55 kg), Mohamed Amine Dekouah (-60 kg), Mohamed Sadek Laoued (-66 kg), Oussama Laïb (-73 kg),

Soheïb Zitouni (-81 kg) et Merouane Mohamed Anis Bettahar (-90 kg) chez les garçons ainsi que Roufaïda Bousebaâ (-44 kg), Ranim Chaïbi (-52 kg), Dounia Berrahouel (-57 kg) et Dounia Adda (-70 kg) chez les filles. Les jeunes judokas algériens, qui se sont bien préparés pour cet événement, espèrent réussir un bon parcours en Jordanie et glaner un maximum de médailles d'or.

ANGLETERRE

Liverpool s'incline



Le leader Liverpool, à qui le titre semble promis, a refermé une série de 26 matches sans défaite en championnat, dimanche à Fulham (3-2), dans une journée qui a condamné la lanterne rouge Southampton à la relégation. Manchester City n'a ramené qu'un point du décevant derby disputé chez Manchester United (0-0) et manqué l'occasion de chiper la quatrième place à Chelsea, également incapable de gagner et de marquer plus tôt à Brentford (0-0).

Événement rare: aucune équipe de l'actuel Top-5 n'a réussi à s'imposer durant cette 31e journée de Premier League. L'équipe d'Arne Slot n'est plus la machine écrasante qu'elle a été pendant la majeure partie de la saison, et Fulham en a profité sous le soleil de Craven Cottage. Les "Reds" n'avaient goûté à la défaite qu'une seule fois

jusqu'ici en championnat, le 14 septembre contre Nottingham Forest à Anfield (0-1). Entre temps, ils avaient étiré leur invincibilité à 26 matches.

Avec 73 points, le leader dispose tout de même encore d'une confortable avance de onze points sur son dauphin Arsenal (2e, 62 pts) à sept journées de la fin. Il faudra cependant remettre la marche avant lors des deux prochaines journées, contre West Ham et Leicester, avant un cycle plus relevé (Tottenham, Chelsea, Arsenal...). A Londres, Liverpool a été plombé par les défaillances en série de sa défense, prise à défaut trois fois en l'espace de 14 minutes en première période.

MAN CITY ET CHELSEA FREINENT

Le capitaine de Manchester City, Kevin De Bruyne, n'a

ramené qu'un point de son ultime derby contre Manchester United (0-0), deux jours après avoir annoncé son départ en fin de saison. Le public d'Old Trafford a pris moins de plaisir qu'habituellement, dimanche, dans un derby sans vainqueur ni beaucoup de saveur, où les occasions de but véritables ont été plutôt rares. Du côté de City, les seules étincelles sont venues d'Omar Marmoush, mais le coup franc (65e) et la puissante volée lointaine de l'Égyptien (69e) ont trouvé le gardien André Onana sur leur route.

Les quadruples champions d'Angleterre en titre (5es, 52 pts) manquent l'occasion de chiper la quatrième place à Chelsea (53 pts), qui a aussi laisser filer des points.

Les deux équipes au maillot bleu sont désormais sous la menace directe d'Aston Villa (6e, 51 pts) et de Newcastle

(7e, 50 pts), lequel a disputé deux matches en moins. Un an après sa promotion en Premier League, Southampton retourne à l'échelon inférieur, fauché par une 25e défaite en 31 matches, chez Tottenham (3-1).

Avec dix points, la lanterne rouge n'a mathématiquement plus aucune chance de dépasser l'actuel premier non relégable, Wolverhampton (17e, 32 pts), d'ici la fin du championnat.

Les "Saints" ont désormais pour seul objectif de faire mieux que les onze points collectés par Derby en 2007-2008, le plus faible total jamais amassé par une équipe depuis la création de la Premier League en 1992.

"Personne ne veut de ce record, nous ferons ce que nous pourrions pour obtenir plus de points", a lancé le gardien Aaron Ramsdale sur Sky Sports.

FRANCE

L'OM redevient dauphin

Marseille a rebondi contre Toulouse (3-2) pour sortir d'une semaine tendue en clôture dimanche soir de la 28e journée de Ligue 1, qui a vu Strasbourg se hisser dans le top 4 et Le Havre sortir de la zone rouge. L'OM jouait très gros après son déplacement raté en Champagne le week-end dernier (défaite 3-1 à Reims), qui avait mis le feu au vestiaire l'espace de 48 heures.

L'entraîneur Roberto De Zerbi semblait à un tournant de son bail marseillais. Le match de dimanche n'a pas éteint tous les doutes au vu des nombreuses imprécisions des Phocéens, mais l'essentiel a été atteint. Le boulet de canon en lucarne de Mason Greenwood au retour des vestiaires, pour faire passer son équipe devant, restera l'une des images de la journée. Adrien Rabiot a aussi réalisé une belle reprise pour le break (3-1).

Marseille profite du faux pas monégasque samedi et reprend la deuxième place

(52 points).

Strasbourg, de son côté, ne s'arrête plus, grâce aux principes de jeu développés par le jeune entraîneur anglais Liam Rosenior et parfaitement appliqués par les joueurs. Cette bonne forme n'est pas une passade: le RCSA a gagné 11 de ses 14 derniers matches de Ligue 1! Dimanche cependant, la victoire 1-0 a été poussive, avec un but dès la 4e minute d'Ismaël Doukouré, tenu dans la douleur au gré de parades de Djordje Petrovic, décidément l'un des tous meilleurs gardiens de la saison. Une rencontre achevée dans la confusion et la tension qui ont coûté un carton rouge à Cédric Kipré côté rémois et à Diego Moreira côté strasbourgeois. Les Champenois sont barragistes avec 26 points.

LE HAVRE RESPIRE

Car Le Havre a profité de l'extrême faiblesse de Montpellier pour s'offrir une victoire (2-0, buts de Kechta et Touré

en première période) qui fait du bien mentalement, mais aussi au classement. Les hommes de Didier Digard remontent à la 15e place (27 points).

De leur côté les Montpelliérains semblent avoir lâché et s'enfoncent un peu plus vers la Ligue 2 (18e, 15 points). "Il faut arrêter d'espérer", a avoué l'entraîneur Jean-Louis Gasset.

Pour sa part, Rennes a concédé une défaite frustrante

dans les derniers instants au Roazhon Park (1-0), face à Auxerre, toujours aussi étonnant, et son capitaine, défenseur et buteur Jubal.

Lens a bien digéré sa défaite sur un coup du sort dans le derby du nord la semaine dernière en dominant Saint-Etienne dimanche (1-0) à Bollaert. A six journées de la fin, les Verts restent 17e et relégables, à trois points derrière Reims et à quatre longueurs d'Angers et du Havre.

ESPAGNE

L'Atlético Madrid fait tomber le FC Séville

L'Atlético Madrid a remporté une victoire sur le fil, dimanche en déplacement face au FC Séville (2-1), et revient à trois points du deuxième, le Real Madrid, lors de la 30e journée de la Liga espagnole de football.

Le milieu de terrain français Lucien Agoumé avait pourtant ouvert le score pour les Andalous dès la 8e minute de jeu. Malmené, l'Atlético est tout de

même parvenu à égaliser sur un penalty transformé par l'Argentin Julian Alvarez (24e), son 12e but de la saison en Liga. En seconde période, le club madrilène a inscrit le but de la victoire dans le temps additionnel, grâce au jeune espagnol Barrios (90e+3). Avec ce succès, les "Colchoneros" se relancent un peu dans la course au titre après la défaite du Real Madrid, same-

di à domicile face à Valence (1-2), et le match nul du FC Barcelone, concédé samedi à domicile face au Bétis Séville (1-1). Mais ils comptent encore sept points de retard sur le leader catalan et trois sur leur rival madrilène, à huit journées de l'épilogue. La 30e journée de Liga se clôturera lundi avec au programme le match entre Leganés (18e, 27 pts) et Osasuna (14e, 34 pts).

REAL MADRID

Mbappé évoque la baisse de son salaire

Le capitaine de l'équipe de France a donné son premier vrai entretien en langue espagnole depuis son arrivée au Real Madrid l'été dernier. Il est revenu sur la baisse de salaire qu'il a consentie. Kylian Mbappé avait quitté avec fracas le Paris Saint-Germain en 2024. Après un début de saison compliquée, l'attaquant français brille avec le Real Madrid. Dans un premier entretien accordé à la chaîne espagnole La Sexta, il est revenu sur ses premiers mois avec le club espagnol, actuellement deuxième de Liga. «Je veux marquer l'époque, [...] je n'ai rien d'autre en tête que Madrid», a-t-il déclaré. «La Ligue des champions est plus importante» que le Ballon d'or «qui est une récompense individuelle», explique-t-il. Une petite phrase fait beaucoup réagir. «Ça n'a pas été difficile de choisir entre le Real et l'argent», a lancé Kylian Mbappé, interrogé sur la baisse de salaire consentie par rapport à celui qu'il avait au PSG. «Les chiffres sont importants, je n'ai aucun problème à parler d'argent, mais il y a des choses plus importantes, et je voulais jouer pour le Real Madrid. L'argent est important, bien sûr, mais pour moi, la chose la plus importante est d'être heureux sur le terrain et je savais que je serais heureux ici», a-t-il détaillé. Il toucherait 15 millions d'euros annuels contre 72 millions d'euros dans le club de la capitale. Sur X, Mbappé a tenu à apporter une précision: «Aucun rapport avec le PSG. La question portait sur l'étape d'après et le choix, par exemple, de l'Arabie ou un club comme le Real. Concentrez-vous sur ce qui se passe en France, le reste, ce n'est pas pour vous vu que vous ne comprenez pas. La bise.»

ITALIE

Rien ne va plus pour l'Atalanta

L'Atalanta Bergame a concédé une troisième défaite consécutive en Championnat d'Italie, dimanche face à la Lazio Rome (1-0) lors de la 31e journée. Battue par l'Inter (2-0), ce qui a scellé ses derniers espoirs de sacre, et la Fiorentina (1-0) lors de ses deux précédentes sorties en Serie A, la "Dea" s'est inclinée à domicile sur un but de Gustav Isaksen (54e). Avec 58 points, elle conserve pour l'instant sa troisième place mais pourrait la céder à Bologne (4e, 56 pts) si le club, en grande forme, s'impose face à Naples (2e, 64 pts) lundi en clôture de la 31e journée. La deuxième meilleure attaque de Serie A (63 buts) n'a plus marqué depuis le 9 mars. La Lazio s'est elle relancée dans la course à la qualification pour la Ligue des champions: elle est désormais sixième (55 pts), à une longueur de la quatrième place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions.

MANUSCRITS

L'Algérie recolle les fragments du temps

Dans le sillage de la Journée arabe du manuscrit, célébrée chaque 4 avril, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a effectué une visite hautement symbolique, ce jeudi, au Pavillon des manuscrits de la Bibliothèque nationale d'El-Hamma, à Alger. Un déplacement qui sonne comme un hommage aux trésors silencieux de l'histoire algérienne, mais aussi comme un signal fort de mobilisation autour de leur sauvegarde.



Sous les hautes voûtes de la bibliothèque, parmi des vitrines feutrées où reposent des ouvrages séculaires et parfois millénaires, le ministre a d'abord supervisé une exposition réunissant des pièces d'exception. Certaines, uniques au monde, témoignent de la richesse intellectuelle, juridique, scientifique et spirituelle du patrimoine arabe et maghrébin.

La visite s'est poursuivie au cœur des coulisses techniques, laboratoire de photographie, unité chimique, salle de restauration, services de conservation, et surtout centre de numérisation, un véritable atelier de résurrection pour les textes fragiles de la mémoire collective. Le

ministre a pu suivre une présentation détaillée des opérations en cours, assurées par les techniciens spécialisés de la Bibliothèque nationale.

«Les établissements relevant du ministère détiennent près de 10.000 manuscrits, dont deux tiers ont déjà été numérisés. C'est une avancée remarquable pour des œuvres dont certaines sont de véritables trésors mondiaux», a déclaré Zouhir Ballalou. Il a salué le travail accompli, en précisant que 17.000 documents avaient été restaurés à ce jour, tout en formulant le vœu ambitieux d'en voir 30.000 restaurés à moyen terme. Saluant les compétences locales et les dispositifs technologiques mobilisés, Ballalou a encoura-

gé les jeunes chercheurs, étudiants et passionnés à se rapprocher des structures spécialisées, notamment l'École nationale de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC), ainsi que le Centre national des manuscrits, situé à Adrar, qui offre des formations dédiées. Le ministre a rappelé que l'Algérie avait payé un lourd tribut durant la colonisation, avec l'hémorragie massive de manuscrits dispersés à travers le monde, parfois revendus dans des enchères publiques ou privées, loin de leur terre d'origine. Il a lancé un appel clair aux détenteurs de ces manuscrits (notamment les zaouïas) à les remettre aux institutions compétentes pour leur numé-

risation et leur restauration, gratuitement, dans un effort commun de préservation du patrimoine. Placée sous le slogan «Le manuscrit arabe : vie d'une Nation et pionnier de la civilisation», cette Journée a également été marquée par l'organisation, dans l'après-midi, d'une conférence à la Bibliothèque nationale, centrée sur les techniques de conservation et les méthodes de recherche appliquées aux manuscrits. Dans une époque où les archives s'effacent aussi vite que les mémoires s'altèrent, cette initiative vient réaffirmer le rôle crucial du manuscrit comme fondement de continuité historique et matrice de souveraineté culturelle.

R.C

20E RENCONTRES DU FILM DE BEJAIA

Le dépôt des candidatures est ouvert

Un appel à candidature a été lancé, dimanche, par l'association Project'Heurts, à l'endroit des cinéastes algériens et étrangers en vue de participer aux 20e Rencontres du Cinéma de Bejaia, prévues du 6 au 11 septembre prochains, ont annoncé les organisateurs dans un communiqué. Publié sur le site internet de l'association, le communiqué informe que le dépôt des candidatures pour cette 20ème édition, ouverte aux longs et courts métrages de fiction, documentaires et films d'animation, produits au cours des années 2024 et 2025, est ouvert jusqu'au 25 avril 2025, et que les films proposés au concours doivent être envoyés à l'adresse électronique suivante : <https://rcbejaia.art/appel-a-films>. Fondées en 2003, les Rencontres du Film de Bejaia, sont organisées par l'association Project'Heurts, avec le «soutien des collectivités locales et des opérateurs économiques de la région», constituant un «espace d'échange entre producteurs, cinéphiles et professionnels de l'industrie cinématographique», conclut le communiqué.

L'école de musique d'El-Oued s'ouvre aux enfants

Les cours d'initiation à l'art musical au profit des enfants ont été lancés au niveau de l'école d'enseignement de musique d'El-Oued, a-t-on appris lundi de la direction de la Maison de la culture et des arts Mohamed Lamine Lamoudi. Créé au titre de l'actuelle saison culturelle par le secteur de la Culture et des Arts en direction des enfants, cet établissement, ouvert au niveau de la Maison de la culture en application du programme du ministère de la Culture et des Arts prévoyant l'ouverture, dans une première phase, d'écoles de musique dans 19 wilayas du pays, vise à ouvrir des espaces académiques spécialisés dans l'enseignement musical aux enfants, a indiqué le directeur de la Maison de la culture, Yacine Boughezala. Pas moins de 40 enfants, âgés de 6 à 16 ans et encadrés par des musicologues, ont rejoint l'école de musique pour s'initier à cet art, avec un emploi du temps aménagé en fonction de leurs cours scolaires, a fait savoir le même responsable en signalant que plus de 100 enfants ont d'ores et déjà manifesté un intérêt pour intégrer, en prévision de la nouvelle saison culturelle, les cours spécialisés dans l'art musical. Le programme d'enseignement musical de l'école s'articule sur l'initiation musicale en ateliers pour enfants, en vue de former une génération aux compétences artistiques avérées.

SA CONSTRUCTION DATE DE 1863

La restauration de la mosquée El Atik de Djelfa est lancée

Les travaux de restauration de la mosquée El Atik du chef-lieu de wilaya de Djelfa ont été lancés dernièrement, a-t-on appris, lundi, de la direction locale de la culture et des arts. Le projet de restauration de cette mosquée, sise à la cité « El Bordj » de la ville de Djelfa, s'inscrit dans le cadre des opérations de développement englobées par le programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya, a indiqué le directeur par intérim du secteur, Aissa Kaabouche. Entamée durant la semaine en

cours, cette opération ciblant cette mosquée dont la construction remonte à 1863, est de nature à restaurer le prestige de ce chef-d'œuvre architectural de forme carrée situé en plein cœur de la ville de Djelfa, a-t-il ajouté. Le délai de réalisation du projet a été fixé à 10 mois, a-t-il précisé, notant que la réhabilitation de ce monument religieux, déjà inscrit sur la liste de l'inventaire des biens culturels de la wilaya, vise sa protection et sauvegarde en tant que legs de la mémoire locale. Selon M. Kaabouche, il s'agit d'un projet de réhabilitation portant, égale-

ment, sur la restauration de deux autres mosquées, dont les travaux sont actuellement en cours à Charef et dans la wilaya déléguée de Messâad, pour une enveloppe globale de 100 millions de DA. A noter que des spécialistes du patrimoine local n'ont pas manqué de louer cette initiative de restauration des monuments religieux et culturels, à l'instar de la mosquée El Atik, au vu de leur spécificité et esthétique particulière dans le tissu urbain de la ville de Djelfa, qui compte de nombreux sites similaires, dont la poste centrale, Dar El-Baroud, et autres.



16



● Alger 29°
● Ouargla 30°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 05:43	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:51	ISHA 20:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

BEA : PLUS DE 200 CADRES BÉNÉFICIENT D'UNE FORMATION SUR LE CRÉDIT AGRICOLE

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a entamé, hier, une session de formation au profit de ses cadres sur les techniques et les spécificités du crédit dans le domaine agricole, et ce, dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer son rôle de levier majeur du financement de l'économie nationale. Cette formation a été lancée "conformément aux directives du gouvernement et à l'accord, signé en février dernier, entre le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, relatif à la généralisation du financement des projets agricoles par les banques". La formation, qui s'étale sur une durée de 15 jours, "est la première du genre depuis la signature de l'accord et touche plus de 200 cadres

au niveau des agences et de la direction des crédits", a indiqué à l'APS, la directrice de la communication au sein de la Banque, Djamilia Aguentil. Cette session sera suivie d'un stage pratique au sein des banques publiques reconnues pour leur maîtrise du financement des projets agricoles, à l'instar de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), a-t-elle précisé.

Le Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a tenu, hier une réunion consacrée à l'examen de plusieurs questions, dont le débat et l'approbation du rapport définitif des élections de renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la nation, qui se sont déroulées dernièrement, a indiqué un communiqué du Conseil. "Le Conseil de l'ANIE a tenu une réunion présidée par Karim Khelfane, président par intérim de l'ANIE, en présence du président de la commission de contrôle des financements de la campagne électorale, Hamadou Mohamed, et des membres du Conseil, au cours de laquelle il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour comprenant, entre autres, le débat et l'approbation du rapport définitif de la commission de contrôle des financements de la campagne électorale pour l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, soumis par le président de la commission", précise la même source. Le Conseil a également approuvé, ajoute le communiqué, "la création d'un prix national de la meilleure recherche en matière de loi électorale en Algérie, dont le lancement officiel sera annoncé dans les prochains jours". Le Conseil a également approuvé "le rapport définitif des élections du renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la nation du 9 mars 2025, ainsi que plusieurs initiatives et activités (une série de conférences) qui s'inscrivent dans le cadre des missions et objectifs de l'ANIE", conclut le communiqué.

CONSACRÉE À L'EXAMEN DE PLUSIEURS QUESTIONS LE CONSEIL DE L'ANIE TIENT UNE RÉUNION

Le Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a tenu, hier une réunion consacrée à l'examen de plusieurs questions, dont le débat et l'approbation du rapport définitif des élections de renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la nation, qui se sont déroulées dernièrement, a indiqué un communiqué du Conseil. "Le Conseil de l'ANIE a tenu une réunion présidée par Karim Khelfane, président par intérim de l'ANIE, en présence du président de la commission de contrôle des financements de la campagne électorale, Hamadou Mohamed, et des membres du Conseil, au cours de laquelle il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour comprenant, entre autres, le débat et l'approbation du rapport définitif de la commission de contrôle des financements de la campagne électorale pour l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, soumis par le président de la commission", précise la même source. Le Conseil a également approuvé, ajoute le communiqué, "la création d'un prix national de la meilleure recherche en matière de loi électorale en Algérie, dont le lancement officiel sera annoncé dans les prochains jours". Le Conseil a également approuvé "le rapport définitif des élections du renouvellement partiel des membres élus du Conseil de la nation du 9 mars 2025, ainsi que plusieurs initiatives et activités (une série de conférences) qui s'inscrivent dans le cadre des missions et objectifs de l'ANIE", conclut le communiqué.

HYDROCARBURES

AMMAT GLOBAL RESOURCES PRÉQUALIFIÉE COMME OPÉRATEUR ONSHORE ET OFFSHORE (ALNAFT)

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a attribué une attestation de préqualification à la compagnie congolaise Ammat Global Resources, en qualité d'opérateur-investisseur onshore et offshore, a indiqué hier l'agence dans un communiqué. Cette attestation a été remise le 26 mars dernier lors d'une cérémonie présidée par Mourad Beldjehem, président du comité de direction d'Alnaft, a précisé la même source. Cette attestation de préqualification, en qualité d'opérateur-investisseur onshore et offshore, établie au profit de la compagnie Ammat Global Resources, a été remise par Lounes Adour, directeur de la division promotion et valorisation du domaine minier hydrocarbures d'Alnaft, à Lotfi Bellahcene, partenaire financier et responsable business et développement de la compagnie, a ajouté l'agence. Ammat Global Resources est une compagnie privée congolaise, filiale du groupe italien Lodoil, qui active dans l'exploitation et la production des hydrocarbures, notamment en République du Congo, a fait savoir également Alnaft, en précisant que cette société est un opérateur amont dans deux permis d'exploitation pétroliers offshore dans le même pays.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 8 AVRIL 2025 // N°1046 // PRIX 20 DA

CONSEIL DES MINISTRES

Le président Tebboune exige des études approfondies pour la 5G

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de plusieurs dossiers. Il s'agit du projet de loi relatif aux wakfs et des exposés portant notamment sur le lancement des réseaux mobiles 5G et les résultats du Recensement général de l'agriculture.

Après avoir écouté les exposés du premier ministre et des membres de son équipe, le président Tebboune, selon un communiqué d'El Mouradia, a donné un nombre d'instructions et d'orientations aux membres du gouvernement. Après le débat et l'adoption du projet de loi relatif aux wakfs, le chef de l'Etat a ordonné « l'intégration des outils numériques dans toutes les étapes du recensement des biens wakfs », relevant du ministère des Affaires religieuses. Il a fixé, par ailleurs, la fin de l'année en cours (2025) comme un dernier délai pour « l'achèvement du recensement des domaines et de tous les biens de l'Etat, et ce, pour mettre en place une base de données avant l'élaboration de la loi de finances 2026 ».

S'agissant du lancement des réseaux mobile 5 G, le chef de l'Etat a donné instruction au gouvernement d'« approfondir toutes les études inhérentes à ce type de services pour que l'opération soit complète, efficace et compatible avec tous les critères technologiques et financiers ». Ceci dans l'objectif, ajoute le communiqué de la Présidence de la République, « d'avoir des retombées positives



sur le développement du système économique national d'une part et d'assurer les meilleurs services technologiques au profit des citoyens, d'autre part ». Sur un autre plan, le président Tebboune a indiqué « le Recensement général de l'agriculture a une grande importance pour la prise de décisions adéquates,

la modernisation du secteur agricole et la consolidation de son rôle en matière de réalisation de la sécurité alimentaire. Le chef de l'Etat, selon la même source, a demandé au ministre de l'Agriculture de faire preuve d'exactitude dans le recensement de la production agricole nationale, avec toutes ses

filiales pour englober les différents cheptels et leur implantation géographique. Le recensement doit aussi, ajoute le président Tebboune, « couvrir l'expansion des superficies irriguées et le nombre d'arbres fruitiers, notamment les oliviers et les dattiers. M.M.

CONCOURS DES MEILLEURS TRAVAUX SCOLAIRES SUR LE THÈME « L'ALGÉRIE ET LES CAUSES JUSTES »

UN JURY DE SÉLECTION EST MIS EN PLACE

Le jury du concours national lancé par l'Assemblée populaire nationale (APN) pour choisir les meilleurs travaux scolaires sur le thème « L'Algérie et les causes justes » a été installé, hier au siège de l'APN, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. La cérémonie d'installation du jury de ce concours national, organisé par l'APN sous la supervision et le patronage de Brahim Boughali, président de l'APN, en collaboration avec les ministères de l'Education nationale, de la Culture et

des Moudjahidine et des Ayants droit, ainsi que le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), a été présidée par le président de la commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, Afif Bleila. A cette occasion, Bleila a souligné "l'importance de cette initiative qui porte des objectifs nobles, visant d'une part, à faire connaître l'institution législative et, d'autre part, à ancrer les valeurs de justice et d'égalité entre les peuples et à

renforcer les constantes de l'identité nationale chez les jeunes". Le concours vise également à "valoriser les positions constantes de l'Algérie envers les causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie". De son côté, le président du jury, le député Halim Bencherif, a assuré que "le jury ne ménagera aucun effort pour la réussite de cette première édition du concours, en œuvrant avec transparence et intégrité à sélectionner les meilleurs travaux". Les

membres de la commission de l'éducation ont procédé à "la formation de groupes spécialisés en fonction du type de travaux pour entamer l'opération de sélection et d'examen", note le communiqué. "Les résultats de ce concours seront annoncés le 20 février prochain, où les auteurs de 39 travaux parmi les meilleures participations seront récompensés lors d'une cérémonie qui sera organisée à cette occasion", conclut le communiqué.

APS

